



3

**Le budget communal 2010 :
entre gestion responsable et
investissements nécessaires**



9

**Villo!
Fait son entrée à Jette**



15

**3 avril
Chasse aux oeufs
dans le parc Garcet**

Jette
info

n° 174

artiesten **Jette**
PARCOURS
d'artistes

24&25
April / Avril
2010
12u/h > 19u/h
24 apr / avr - nocturne

24 & 25 avril 2010

**Artiestenparcours
d'Artistes**

La cinquième édition du Parcours d'Artistes de Jette se déroulera les 24 et 25 avril 2010. Durant un weekend, plus de 400 artistes exposeront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition.

Lors du Parcours d'Artistes, vous pourrez découvrir une grande variété de formes artistiques, de la peinture à la photographie, de la mosaïque à la sculpture. Plusieurs concerts attireront également les mélomanes. L'offre artistique est tout simplement hallucinante, réunissant des artistes chevronnés et des jeunes talents prometteurs.

**LISEZ LES DÉTAILS
DANS NOTRE DOSSIER**

25 à 27

Info&Brochure 02.423.13.73 ^{NL} / 02.423.13.57 ^{FR}

www.artiestenparcoursdartistes.be

Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél. : 02 423 12 00

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 24 mars 2010.

Agenda 21 local – Le plan d'actions est adopté

En acceptant de signer la Charte d'Aalborg, le 27 juin 2007, la commune de Jette s'engageait à promouvoir le développement durable et à développer un processus Agenda 21 local sur son territoire. La réalisation d'un Agenda 21 local est un processus participatif qui passe par plusieurs étapes bien précises.

Les conseillers communaux ont adopté le plan d'actions défini en concertation notamment avec les associations locales et bruxelloises, les habitants, les participants à «Passez au durable» (les deux fêtes du développement durable). Ce plan comporte six grands axes qui se déclinent chacun en diverses opérations à mener. La commune entend agir sur la bonne gouvernance, le cadre de vie, la citoyenneté responsable, l'économie durable, le mieux vivre ensemble et la participation. Il est primordial d'insister sur le fait que chaque opération mise en œuvre sera autant transversale (traversant les limites de l'environnement, du social et de l'économique) qu'englobante (impliquant autorités et tous les membres de la société civile). Vous trouvez le document complet sur www.irisbox.irisnet.be (choisissez Jette, Conseil 2010, Conseil 2010 03 24) et sur le site communal www.jette.be (rubrique Agenda 21 local).

Culture – Jette et l'Atelier 340 créent un partenariat

Afin de contribuer à l'élargissement de l'offre culturelle sur le territoire communal, le conseil communal a approuvé le texte d'une convention liant notre commune et l'Atelier 340. Les termes de cette convention prévoient que l'Atelier 340 s'engage à organiser 2 programmations culturelles annuelles. En échange de quoi, notre commune versera une contribution de 1.250 EUR par manifestation culturelle (soit 2.500 EUR au total).

Avenue Notre-Dame de Lourdes – Interdiction de circuler aux véhicules de plus de 8 mètres

Le tronçon de l'avenue Notre-Dame de Lourdes compris entre les rues Van Swae et Beré et l'avenue Woeste est relativement étroit, peu adapté au passage de grands véhicules. Dans le souci d'assurer la fluidité et la sécurité de la circulation à cet endroit, il a été décidé d'y interdire le passage des véhicules dont la longueur hors tout excède 8 mètres. Des panneaux de signalisation routière seront placés pour avertir les usagers de cette mesure.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 28 avril à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

Laissez-nous rêver



La cinquième édition de Parcours d'Artistes jettois se déroulera les 24 et 25 avril 2010. Lors de cet événement culturel, plus de 400 artistes montreront leurs œuvres dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition. Le Parcours d'Artistes est l'occasion idéale de passer un agréable weekend. Vous découvrirez une multitude de disciplines artistiques, de la peinture à la photographie, de la mosaïque à la sculpture, et vous y trouverez certainement des œuvres qui vous plairont. Mais le Parcours d'Artistes est bien plus, il se compose aussi de musique, d'ambiance et de rencontres. Prenez le guide pratique, disponible auprès de chaque participant, et laissez-vous emporter par vos propres préférences ou par le bouche-à-oreille. Moi-même, je participerai pour la première fois à ce parcours. En plus d'être bourgmestre de Jette, je suis un photographe passionné. Les paysages exceptionnels aperçus lors d'un de mes voyages et les scènes étonnantes de la vie quotidienne sont mes sujets favoris.

L'art a une puissance particulière. Il nous arrache à nos pensées et nous emmène dans le monde créé par l'imagination de l'artiste.

Il est primordial que nous conservions nos rêves. Cela vaut également pour l'administration communale. Pas de rêves fous qui ne pourront jamais se réaliser mais plutôt des rêves qui suggèrent de la vision, de la motivation et de l'inventivité. Le plan d'actions de l'Agenda 21 l'illustre bien. Avec lui, la commune veut investir dans un avenir durable. Un avenir où l'on trouve un équilibre entre les composantes sociale, environnementale et économique. Au sein de notre société, la pression économique est parfois responsable de la diminution de la prise en compte du bien-être social et de l'environnement. Il est de notre tâche, en tant qu'administrateurs de la commune mais aussi en tant que citoyens, de faire de Jette une commune durable, qui prend en considération l'environnement et le bien-être de ses habitants. Le plan d'actions de l'Agenda 21 local constitue d'ores et déjà un pas dans la bonne direction.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Le budget communal 2010 : entre gestion responsable et investissements nécessaires



Chaque année, le conseil communal de Jette vote le budget regroupant l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année. Il est l'expression des ambitions de la majorité pour l'année. Il est aussi l'outil permettant aux services communaux d'assurer leurs missions.

C'est le 24 février dernier que le conseil communal a adopté le budget pour l'année 2010. Le vote du budget est un moment particulier dans la vie d'une commune car il est souvent l'occasion de vives discussions entre les conseillers communaux de la majorité et de l'opposition. 2010 n'a pas échappé à la règle mais cette année est particulière à plus d'un titre.

Le budget 2010 est en léger boni de 390.000 EUR. Mais notre commune a dû jongler entre les bonnes et moins bonnes nouvelles. Elle n'a, par exemple, pu inscrire que la moitié du montant de l'aide régionale. La commune espère en percevoir le solde dans le courant de 2010. L'enjeu est de taille car, pour les années futures, Jette doit pouvoir compter sur ce financement correctif et structurel. Par ailleurs, les dépenses relatives à la zone de police ont considérablement augmenté en 2009 et 2010, ce qui a un impact négatif sur le budget.

D'autre part, vous avez pu prendre connaissance, dans le Jette Info du mois de février 2010, du réaménagement fiscal voté au mois de décembre par le conseil communal. Ce réaménagement fiscal de 2009 n'est que la première étape d'un processus qui permet aux Jettois de payer, dès cette année, moins d'impôts sur les revenus du travail et de mieux rentabiliser les recettes du précompte immobilier.

L'aide aux personnes les plus défavorisées est pérennisée par l'augmentation de 4 % de la dotation communale au CPAS.

Au bout des comptes, l'équilibre budgétaire est atteint.

Enfin, la commune de Jette n'a plus de déficit cumulé. Cet événement historique résulte du versement de 4,8 millions d'euros effectué en décembre dernier par la Région de Bruxelles-Capitale, dans le cadre du refinancement des trésoreries communales. Cette aide octroyée à de nombreuses communes en difficulté était conditionnée au respect d'un plan de gestion que Jette a respecté à la lettre. Les efforts et la rigueur de la commune sont ici récompensés.

Jette continue d'investir.... C'est essentiel !

Le budget 2010 se caractérise par des investissements d'un montant de 12,7 millions d'euros. Plus de la moitié de ces investissements sera réalisée grâce à des subsides.

Ainsi, dans le cadre du Contrat de Quartier, sont programmés :

- l'achat d'un immeuble pour le convertir en crèche (500.000 EUR),



- le renouvellement total de l'éclairage public dans la chaussée de Wemmel et la rue Thomaes (357.250 EUR),
- la rénovation de la voirie et des trottoirs des rues des Flamands et des Wallons (1.054.540 EUR), de l'avenue Odon Warland et de la rue Werrie (Laneau/Vandenschriek) (414.000 EUR),
- des logements dans l'immeuble Magritte situé sur le site du CPAS (946.800 EUR).

Près de 4,9 millions d'euros seront investis dans les bâtiments communaux dont un million alloué uniquement aux écoles. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture de La Maison communale. Les toitures des immeubles communaux seront rénovées et isolées pour un montant de 425.000 EUR.

Un élément phare des investissements sera sans nul doute le nouveau bâtiment qui sera érigé au cimetière communal. L'actuel bâtiment est en piteux



état et ne permet pas aux familles de se réunir dans de bonnes conditions. Avec le nouveau bâtiment, cela sera chose possible. Il abritera les locaux pour les services d'entretien du cimetière mais aussi un espace de recueillement pour toutes les familles qui vivent la peine d'un décès. Le bâtiment sera en outre entièrement passif d'un point de vue énergétique.

Les autres éléments majeurs seront la construction d'une nouvelle crèche aux Jardins de Jette où 25 enfants trouveront place, les rénovations des terrains de football synthétiques au stade communal et la construction d'un nouveau boulodrome sur le site du Foyer jettois.

Enfin, la commune de Jette perpétue une longue tradition d'entretien et de rénovation de voiries. 750.000 EUR seront consacrés à la rénovation complète des avenues De Keyser et Van Ermenghem. 370.000 EUR sont prévus pour la rénovation de la rue Verschelden. Un montant de 600.000 EUR est destiné à divers (ré)aménagements et réparations de trottoirs tandis que 300.000 EUR seront investis pour l'asphaltage des voiries qui ont été particulièrement abîmées par le rude hiver que nous avons connu.



Les espaces verts ne seront pas en reste puisque 300.000 EUR serviront à fleurir nos squares, à aménager des canisites et des espaces de repos et de jeux, ainsi qu'à renouveler le mobilier urbain,...

Pas de triomphalisme mais de la lucidité et de la responsabilité pour 2010 : préserver l'équilibre financier retrouvé, assurer la réalisation des projets d'investissement et des services de qualité à la population, ... tels sont les objectifs.

Votre déclaration d'impôts via Tax-on-Web

L'administration communale et le SPF Finances vous donnent un coup de main



La déclaration d'impôts n'est pas toujours facile à remplir. Vous pouvez remplir la version papier de ce document mais vous pouvez aussi le faire de manière électronique. Le SPF Finances et l'administration communale de Jette sont prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôts via le système Tax-on-web.

Ce projet présente de nombreux avantages pour les Jettois. Il évite les déplacements vers la Finance Tower au centre-ville ainsi que les files kilométriques dans un bâtiment centralisé et il garantit un remplissage correct de la déclaration.

Vous pouvez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration d'impôts via Tax-on-web, du 17 mai au 30 juin inclus, dans le bâtiment Magritte situé chaussée de Wemmel 229, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 13h ainsi que les jeudis de 13h30 à 18h30. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, passez juste pendant les heures indiquées. N'oubliez pas d'apporter avec vous tous les documents utiles.

Aide pour le remplissage de la déclaration d'impôts

Du 17 mai au 30 juin inclus

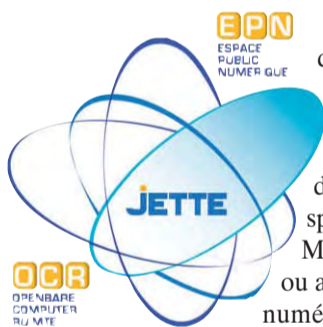
Bâtiment Magritte – site du CPAS

Chaussée de Wemmel 229

1090 Jette

Cours d'informatique : le programme

Les cours d'informatique organisés par l'administration communale de Jette, en partenariat avec la Région, débuteront fin avril. Annoncés depuis le mois de décembre 2009, ces cours de familiarisation avec les outils et logiciels informatiques les plus courants se donneront dans un local spécialement aménagé à cet effet, dans l'annexe de La Maison communale.



A l'ère du tout au numérique, de nombreuses personnes éprouvent le désir ou le besoin de se familiariser avec les outils informatiques. Rédiger une lettre avec un logiciel de traitement de textes, créer, classer et retrouver des fichiers, des dossiers et des documents sur le disque dur d'un ordinateur, apprendre à surfer sur le net pour expédier des emails, accomplir des formalités administratives ou réserver ses vacances ou des places de spectacle depuis son salon, l'informatique est omniprésente et utile. Malheureusement, tous ne disposent pas des moyens (financiers, techniques ou autres) pour entamer une formation. En mettant sur pied cet espace public numérique (EPN), la commune de Jette, avec le soutien du Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale (CIRB), souhaite aider les personnes désireuses de suivre des cours d'informatique de qualité, accessibles et près de chez eux. Le Centre Informatique asbl, chargé de la gestion et de l'organisation des cours, veillera à respecter le rythme de chacun.

Concrètement, les formations porteront sur Outlook, internet, Windows et Microsoft Office (Word - traitement de textes, Excel - tableur, Powerpoint - diaporama voire Access-base de données). La taille des groupes, de 3 à 8 participants, permettra un apprentissage personnalisé dispensé par des professionnels de l'informatique. Les horaires de cours, en journée de 9h à 12h et de 13h à 16h, dépendront du niveau et des attentes des participants. Ainsi, au moment de l'inscription, une petite série de questions sera posée afin d'établir le programme de chacun. Les inscriptions se prendront sur place (chaussée de Wemmel 100) à partir du 2 avril ; il est indispensable de prendre contact avec l'asbl LCI au 02.646.25.45 afin de fixer une heure de rendez-vous pour l'inscription (précisez que vous souhaitez suivre les cours à Jette).

Vous trouvez ci-dessous une grille reprenant le contenu et les tarifs des cours proposés.



Mise à niveau en informatique

Dans l'EPN situé dans l'annexe de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

Renseignements et inscriptions :

Le Centre Informatique asbl - 02.646.25.45 – www.lciasbl.org

Module de Cours	Nombre d'heures	Particuliers jettois (- 20%)	Particuliers non jettois
Mailing avec Outlook	3h	48 EUR	60 EUR
Gérer son temps avec Outlook	3h	48 EUR	60 EUR
Internet	6h	80 EUR	100 EUR
Diaporama	6h	80 EUR	100 EUR
Initiation à Windows	12h	72 EUR	90 EUR
Microsoft / Open Office	12h	140 EUR	175 EUR

Cours au CPAS

Notez que les personnes qui émarquent au CPAS peuvent y suivre des formations personnalisées et gratuites. Il suffit de contacter le Centre public d'action sociale de Jette – rue de l'Eglise Saint-Pierre 47 – M. Vianney Sinsebyimfura – 02.422.46.05.

La Kids-ID, évitez les surcoûts et demandez-la à temps

Les enfants belges de moins de 12 ans doivent disposer d'une Kids-ID lorsqu'ils voyagent en Europe. Parents, pensez-y avant de faire vos valises ; d'autant qu'il faut compter près de quinze jours de délai pour la délivrance de ce document sécurisé.

Les services communaux qui délivrent la Kids-ID sont régulièrement pris d'assaut juste avant les périodes de vacances scolaires. Des parents réalisent à la dernière minute que leur enfant belge de moins de 12 ans doit, lui aussi, posséder une carte d'identité électronique pour quitter le territoire national. Or, la confection d'une telle carte prend au moins deux semaines.

Le SPF Intérieur a défini 3 situations exceptionnelles qui donnent lieu à la délivrance gratuite d'une carte provisoire d'une validité de deux mois. Il s'agit de circonstances pour lesquelles les parents ne peuvent clairement pas savoir au préalable qu'ils doivent

partir à l'étranger avec leur(s) enfant(s), par exemple un décès, une opération chirurgicale d'urgence à l'étranger ou un autre cas de force majeure reconnu par la délégation régionale du Registre national. La situation exceptionnelle est également reconnue lorsque la Kids-ID a bien été demandée dans les temps mais que l'administration communale n'a pas pu la recevoir dans les délais. Enfin, si l'enfant a déjà une Kids-ID mais que ce document a été perdu, volé ou irrémédiablement endommagé 15 jours avant le départ à l'étranger, une carte provisoire sera délivrée sans frais par le SPF Intérieur. Pour retirer leur carte provisoire, les gens devront se rendre au SPF Intérieur, rue des Colonies 11 à 1000 Bruxelles

Une procédure d'urgence très chère

En dehors des circonstances exceptionnelles évoquées plus haut, il existe deux procédures rapides

qui ramènent le délai d'obtention à 2 ou 3 jours mais elles sont très onéreuses, bien plus chères que la procédure normale. A titre d'exemple, la Kids-ID coûte 4,25 EUR en procédure normale ; 107,25 EUR en procédure d'urgence (3 jours) et 171,25 EUR en procédure d'extrême urgence (2 jours).

Pour éviter le coût élevé d'une procédure d'urgence ou d'extrême urgence, il est conseillé aux parents de demander la Kids-ID 2 à 3 semaines avant le départ à l'étranger de leur enfant belge âgé de moins de 12 ans. Ils devront se munir de l'actuelle carte d'identité en papier de leur enfant et d'une photo couleur sur fond blanc. La présence de l'enfant accompagné d'un des 2 parents ou des personnes exerçant l'autorité parentale est impérative.

Renseignements : service communal de la Population - chaussée de Wemmel 100 - 02.423.12.51.

Enregistrement des systèmes d'alarme

L'enregistrement permet à la police d'agir plus rapidement et efficacement en cas d'alerte

Depuis le 1er septembre 2009, 66.000 Belges ont déjà enregistré leur système d'alarme auprès d'un central d'alarme. Le Service public fédéral (SPF) Intérieur estime qu'environ 150.000 systèmes d'alarme ne sont pas raccordés à un central d'alarme.

L'intérêt d'une telle inscription est primordial car elle permet aux services de police d'intervenir plus rapidement et efficacement si une alarme s'enclenche. Ils peuvent ainsi, par exemple, faire la différence entre une bijouterie et une maison d'habitation et adapter leur approche en conséquence.

C'est un aspect important qui garantit la sécurité des forces de police et des citoyens. La période d'enregistrement est prolongée jusqu'au 1er juillet 2010.

Enregistrement uniquement en ligne

Les systèmes d'alarme qui sont raccordés à un central d'alarme sont automatiquement enregistrés auprès du SPF Intérieur. Les citoyens qui ne l'ont pas encore fait sont invités à s'inscrire sur www.police-on-web.be. Cette déclaration ne peut se faire qu'avec une carte d'identité électronique via un lecteur de cartes ou avec un «token».

Vous pouvez obtenir gratuitement un lecteur de cartes d'identité électroniques à l'accueil de l'administration communale de Jette. Vous pouvez demander un « token » (signature digitale ou électronique) en ligne sur le Portail fédéral. Ce « token », qui ressemble à une carte de banque, vous

sera envoyé à votre adresse officielle et servira à vous authentifier pour les transactions sécurisées. Si vous désirez un accès à ce type de transactions, il vous sera demandé d'introduire votre code de token.

Callcenter

Pour ceux qui ne sont pas parvenus à effectuer l'enregistrement sur le site internet, le SPF Intérieur envisage la possibilité de créer un enregistrement par téléphone. Ce callcenter réclame cependant de la concertation et de la préparation. La personne qui fait une déclaration par téléphone doit notamment pouvoir être identifiée avec sûreté. Le respect de la vie privée des gens concernés doit aussi être garanti. Le service espère mettre sur pied un callcenter d'ici mai 2010 et pouvoir enregistrer les systèmes d'alarme par téléphone.



Concrètement:

- Enregistrement via internet des systèmes d'alarme: www.police-on-web.be

- Pour des problèmes techniques rencontrés lors de l'enregistrement en ligne: FEDICT: 078.15.03.12 (option 4).

Toutes les informations nécessaires sur l'enregistrement des systèmes d'alarme se trouvent dans la brochure 'Non aux alarmes intempestives : réglementation relative aux alarmes anti-intrusion'. Cette brochure est téléchargeable sur le site www.besafe.be (rubrique 'publications').

La commune de Jette recrute...

En vue d'un engagement immédiat

Secrétaire administratif pour le service du Personnel (niveau B)

Contrat à durée indéterminée à temps plein (38h/semaine)

La personne engagée aura principalement pour missions la réalisation de tâches rédactionnelles (décisions du collège et du conseil communal) et le suivi administratif.

Le/La candidat(e) au poste doit disposer d'un diplôme de Baccalauréat/Graduat en droit social, droit administratif, comptabilité, secrétariat de direction. Il/Elle doit en outre avoir une bonne maîtrise du français et du néerlandais (les brevets linguistiques du Selor constituent un atout), être dynamique et avoir l'esprit d'équipe.

Intéressé(e) ? Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation + copie du diplôme) par mail à jobs@jette.irisnet.be (sujet: place vacante au service du Personnel) ou par courrier au service GRH, chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette. Vous pouvez introduire votre candidature jusqu'au 30 avril 2010.

Examen pour un éventuel futur engagement

Examen Inspecteur en matière de permis d'environnement

Afin de constituer une réserve de recrutement (n'aboutissant pas à un engagement immédiat) valable 3 ans, la commune de Jette organise un examen pour la fonction d'inspecteur en matière de permis d'environnement (niveau A).

Pour pouvoir participer à la sélection, le/la candidat(e) doit en possession d'un diplôme de Master/Licence (reconnu par une des communautés belges) à finalité scientifique ou technique. Les détenteurs d'un diplôme non obtenu en Belgique doivent accomplir les démarches pour obtenir l'équivalence du diplôme.

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service GRH (bureau 136) de l'administration communale les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 ainsi que le jeudi de 13h à 16h.

Renseignements : 02.422.31.91/96 - examens@jette.irisnet.be

Intéressé(e) ? Rassemblez les documents suivants: photocopie du diplôme (+ éventuelle attestation d'équivalence) et le formulaire d'inscription (disponible au service GRH - 1er étage - bureau 136) complété et signé et envoyez votre candidature, pour le mercredi 21 avril 2010 au plus tard, à :Administration communale de Jette - Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen - Examens de recrutement - Chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quels que soient le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Un nouveau commissariat pour la jeunesse et les familles dans la zone Bruxelles-Ouest

Le nouveau commissariat pour la Jeunesse et la Famille a été inauguré le jeudi 4 mars en présence du bourgmestre-président Philippe Moreaux, du chef de corps Johan De Becker et de la chef de service Barbara De Naeyer dans le cadre vert du parc Marie-José à Molenbeek.

Avec la réforme des services de police, la zone de police Bruxelles-Ouest a opté pour une centralisation de la section Jeunesse et Famille. Ce service dispose de plus de 26 inspecteurs – des femmes, principalement – et du soutien de 3 employés administratifs et logistiques. Le service se compose d'une dizaine d'inspecteurs spécialisés qui, outre leur formation à l'école de police, possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur en sciences humaines. Les heures d'ouverture de la section Jeunesse et Famille sont étendues, de manière à ce que chaque citoyen puisse faire appel à leur services (du lundi au vendredi de 7h à 19h et le dimanche de 7h à 13h).

Un bâtiment rénové pour une meilleure prestation de services

Le service traite de matières telles que les recherches familiales concernant la violence intrafamiliale, la gestion de plaintes directes de particuliers, des mineurs impliqués dans des délits, des jeunes en situation dangereuse,... A côté de tâches très spécifiques, le service fournit une assistance dans le cadre d'opérations zonales et interzonales et travaille activement au plan de sécurité zonal, avec comme priorité la délinquance juvénile.



Les enquêteurs du service Jeunesse et Famille sont spécialisés dans les auditions audiovisuelles de mineurs ; un terrain dans lequel ce service est très actif et qui livre de très bons résultats.

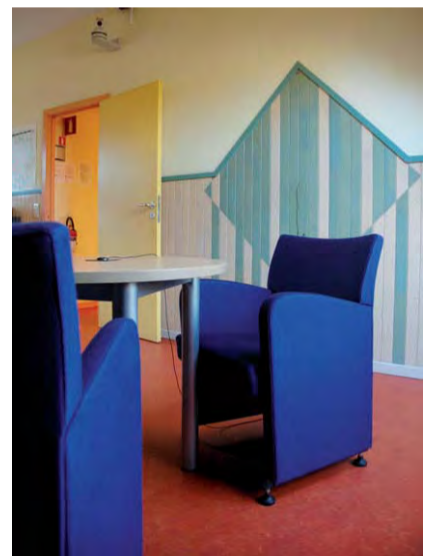
Chaque année, près de 6.000 procès-verbaux sont dressés par ce service ; ce chiffre équivaut à plus de 10% des procès-verbaux dressés pour l'entièreté de cette zone de police, à l'exception des infractions de roulage. De plus, 321 des 334 mineurs disparus ont été retrouvés en 2009.

Stop racket

Le service Jeunesse et Familles a développé un projet original qui a pour but de lutter contre le steaming (racket). Ce projet offre aux citoyens, aux jeunes plus particulièrement, l'adresse mail stopracket@zpz5340.be qui leur permet de contacter le service de manière anonyme pour parler de ce phénomène. Une brochure d'information à ce sujet est distribuée, depuis déjà 3 ans, pendant des sessions d'information dans des écoles secondaires de la zone de police. Cette approche doit mener à une baisse sensible du racket chez les enfants et les jeunes.

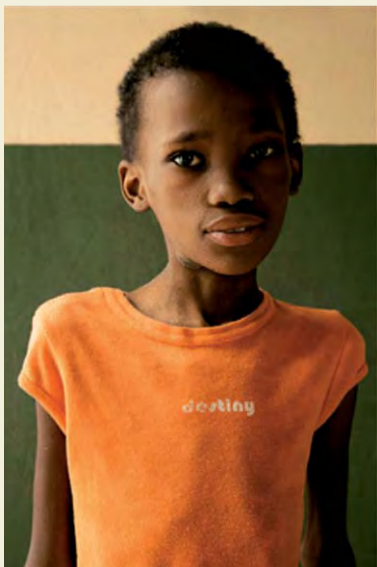
Outre ce projet, le service s'investira à moyen terme de manière plus active dans la recherche sur les origines et les réseaux des bandes urbaines ; un phénomène qui s'étend et qui est analysé par des spécialistes au sein de la zone de police.

Ce commissariat rénové aidera le service de police Jeunesse et Familles à protéger les jeunes de la zone de police, mais également à éviter qu'ils ne commettent des délits.



L'art s'invite chez Intervalle

Deux œuvres d'art étaient inaugurées le 3 février 2010. Des portraits photographiques de Jo Voets, achetés par la commune, ont désormais trouvé demeure dans les locaux du centre d'accrochage scolaire Intervalle, bd de Smet de Naeyer 196.



Avec son Parcours d'Artistes, deux centres culturels, des expositions temporaires dans La Maison communale et des œuvres d'art qui égaient diverses infrastructures communales, la commune de Jette aime indéniablement la culture. C'est ce qu'ont rappelé une fois de plus l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et l'échevin de la Jeunesse Benoît Gosselin lors de l'inauguration des photos.

Les deux photos de Jo Voets, participant au Parcours d'Artistes 2009, ont été prises dans un centre de soins palliatifs pour enfants atteints du sida situé à Bloemfontein en Afrique du Sud. Le premier cliché montre la force d'une jeune fille déclinante, qui n'a jamais eu une chance de mener une vie décente mais qui ne s'est jamais apitoyée sur son sort ; le second montre la grand-mère de cette petite fille. Le choix de mettre ces œuvres chez Intervalle s'inscrit dans l'ambition des autorités communales de mettre l'art à la portée de tous et principalement de la jeunesse. Le service Intervalle, rattaché à l'équipe de la Prévention, vient en aide aux jeunes confrontés à des problèmes liés à la scolarité. Ces jeunes ne fréquentent peut-être que rarement les musées. Le lieu d'exposition se prête donc bien à ce projet, d'autant plus que les images mettent en scène une réalité qui va droit au cœur, évoque la dignité et le courage et peut se passer des explications d'un guide.

Cette action ne restera pas sans suite. Les membres du collège des bourgmestres et échevins ont réaffirmé leur volonté de mettre le patrimoine artistique jettois à portée de tous: la commune possède de nombreuses œuvres, il est temps de les sortir des placards et de les exposer. Pour le bonheur des grands et des petits!

Comment intégrer les enfants moins valides ?

L'intégration de l'enfant moins valide faisait l'objet d'une conférence le 28 novembre 2009. Débats, témoignages et présentation d'associations impliquées dans cette problématique ont largement contribué à la qualité de cette rencontre organisée par le Conseil consultatif de la Personne handicapée.

Des logements adaptés aux moins valides, l'accessibilité des bâtiments publics, des travaux de rénovation de l'espace public réalisés en prenant en considération les difficultés rencontrées par celles et ceux qui souffrent d'un handicap,... Les personnes handicapées ne sont pas oubliées dans notre commune. La journée de conférence du 28 novembre s'inscrivait parfaitement dans la philosophie développée à Jette pour parvenir à une commune soucieuse des moins valides et des personnes avec un handicap.

Après « Loisirs et intégration » en 2005, « Emploi et handicap » en 2007 et « Sport et nature » en 2008, le thème de la conférence était « Intégration d'un enfant autrement valide ». Deux conférencières ont pris la parole le matin. La première intervenante Michèle Uthurry a présenté l'asbl Coordination Enfance et une vidéo montrant le témoignage d'une maman d'un enfant handicapé mental léger. Coordination Enfance, qui s'occupe de l'accueil des jeunes de 2 ans ½ à 12 ans, a pris cet enfant en charge pendant les vacances scolaires et l'on a pu constater une évolution positive chez l'enfant. Cette asbl répertorie en outre les structures qui ouvrent leurs portes à la différence et accueillent les enfants handicapés en semaine après les cours et pendant les vacances scolaires. La représentante de l'asbl Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (BADJE) a ensuite exposé les missions de l'association. BADJE met en œuvre des projets d'intégration des enfants handicapés aussi bien pendant l'année que lors des vacances scolaires. Outre la mise à disposition d'animateurs pour l'accueil, la sensibilisation

du public, des parents, des professionnels et du monde politique, l'asbl entend faire le relais entre deux mondes qui se connaissent peu.

Avant une pause saine et fruitée, 3 très beaux poèmes ont été déclamés.

Un constat : les structures manquent

Le début de l'après-midi était consacré au débat et aux témoignages. L'évocation des réalités de parents d'enfants handicapés a trouvé un fort écho dans la salle. Brigitte Parmentier, Isabelle Kniebs et Anne Simon, en compagnie de Fanny et de David, se sont relayées.

En matière d'accueil des enfants moins valides, il reste encore beaucoup de choses à accomplir

L'intégration de l'enfant handicapé pour les parents n'est pas simple et peu d'aide leur est donnée. La recherche est continue du plus jeune âge à l'adolescence; malheureusement, l'intégration de l'enfant handicapé de plus de 12 ans pose un très gros problème. De plus, les écoles ne sont pas équipées (manque d'ascenseur et bien d'autres matériels selon le handicap).

L'accueil d'enfants polyhandicapés est encore plus difficile et complètement inadapté. Des témoignages ont démontré que la société n'est pas très accueillante.

Après la réflexion, le lunch, suivi du mini-concert



de « The Activities » de Buggenhout (4 artistes autrement valides qui font de la musique pop et rock) et un drink. Ce fut aussi le moment de contempler l'exposition « Paralympics Peking » de Lieven Coudenys. A l'issue de la journée, les réactions étaient positives, ternies cependant par une ombre: en matière d'accueil des enfants différents, il y a encore beaucoup à faire. A Jette, pourquoi pas un ombudsman qui pourrait diriger les parents vers les bons services et les bonnes adresses... ?

Renseignements :

Service communal des Affaires sociales –
02.422.31.24

BADJE asbl – 02.248.17.29 –
www.bruxelles-integration.be

Coordination Enfance – 02.219.26.04 –
saes@extrascolaire-schaerbeek.be

On recherche: des inventeurs généreux Handicap International organise le concours "Bricoleur du Cœur"

Handicap International lance une nouvelle édition du concours "Bricoleur du Cœur". Il s'adresse aux bricoleurs qui veulent améliorer le quotidien des personnes handicapées. Ce concours met en lumière les inventions réalisées par et pour les personnes avec un handicap. Petites trouvailles ou grandes idées seront toutes prises en compte. Les projets peuvent être remis jusqu'au 20 juin. Les gagnants remporteront des prix et leur invention sera reprise sur le site internet de Handicap International.

Les handicapés et leurs proches sont des inventeurs de chaque jour. Vivre avec un handicap demande en effet une bonne dose d'inventivité et d'adaptation. Les solutions trouvées doivent en plus être réalisables avec un budget limité. Depuis sept ans, le concours "Bricoleur du Cœur" met à l'honneur des inventions simples et pratiques qui permettent d'améliorer concrètement la qualité de vie des personnes handicapées. Les participants peuvent remporter plus de 500 EUR de prix.

Il existe trois catégories : ergonomie, esthétique et aspect pratique. Nouveauté cette année, le concours ouvre ses portes aux étudiants. Les prototypes des différentes inventions sont toujours évalués par un jury spécialisé. Les lauréats de l'année dernière sont : la marche amovible (ergonomie) pour les escaliers aux marches trop hautes, une aide au déshabillage (aspect pratique) et un porte-siège mobile pour enfants souffrant de problèmes moteurs (design).

Il est aussi important de mentionner que les meilleures inventions seront publiées sur le site web, avec un texte explicatif de sorte que chacun puisse les reprendre et les utiliser, sans but commercial. Pour ce concours, Handicap International travaille en collaboration avec l'organisation belge Solival qui se donne pour mission de favoriser l'autonomie, la qualité de vie et surtout le maintien à domicile de la personne en situation de handicap physique, mental ou sensoriel.

Vous aussi êtes un(e) bricoleur(-se) au grand cœur? Envoyez votre projet avant le 20 juin 2010. Envoyez un plan de votre invention sur format A4, quelques photos du prototype à titre d'illustration, ainsi qu'une liste du matériel utilisé et de son prix. Envoyez vos dossiers par e-mail à nicole.luyckx@handicap.be ou par courrier à rue de Spa 67 à 1000 Bruxelles.

Renseignements: www.handicapinternational.be



L'hiver endommage les routes Travaux de réparation définitifs à partir de mai



L'hiver passé, avec ses longues périodes de gel et de neige, fut particulièrement rude. Combiné à l'épandage de sel, cela a causé des dégâts aux routes. Dans une première phase, les plus dangereux nids-de-poules seront refermés avec une sorte d'asphalte froid. Ce type d'asphalte est moins solide et n'est utilisé que dans l'attente de travaux de réparation définitifs avec de l'asphalte chaud. Mais il faut que les conditions météo soient favorables.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, un relevé des rues jettoises a été réalisé afin de calculer le coût estimé des réparations et de déterminer les voiries prioritaires, en tenant compte du budget disponible.

Le budget communal a été soumis à la tutelle. Les travaux ne pourront commencer qu'après l'approbation de ce budget, ce qui nous amène concrètement aux alentours du mois de mai.

Les habitants des voiries concernées seront tenus au courant de ce planning par le biais d'un avis dans leur boîte aux lettres.

Nouvelle campagne sur la priorité du tram

La STIB a récemment lancé une nouvelle campagne de sensibilisation aux règles de priorité du tram. Trop d'usagers méconnaissent encore cette disposition du Code de la route qui précise qu'en tant que véhicule ferré, le tram a toujours priorité, même sur les piétons.

Le slogan « Le tram a toujours la priorité parce qu'il freine moins vite que vous », illustration de ce freinage à l'appui, attire l'attention du public sur la nécessité de respecter la priorité absolue dont bénéficient les tramways sur les autres usagers de la route: piétons, cyclistes et automobilistes

50 accidents par an

Au cours des cinq dernières années, les accidents de tram impliquant des piétons ont fait une cinquantaine de blessés par an parmi les piétons. En 2008 et 2009, 4 personnes ont malheureusement perdu la vie. A titre de comparaison, selon les statistiques du SPF Economie, la voiture a tué, en 2008, 35 personnes en région de Bruxelles-Capitale. De plus, ces chiffres sont à mettre en perspective avec le nombre de kilomètres parcourus. Chaque année, les trams bruxellois effectuent 11,7 millions de kilomètres et circulent quotidiennement, 20 heures sur 24. Il n'en reste pas moins que pour la STIB, tout accident est un accident de trop. C'est pour cette raison que la société bruxelloise de transport public a mis sur pied une campagne de sensibilisation pour rappeler aux piétons et aux autres usagers qu'ils doivent toujours céder la priorité au tram. Un tram est un véhicule sur rails et ne peut donc s'écarter de sa trajectoire pour éviter un obstacle. De plus, la distance de freinage d'un véhicule ferré est plus importante que celle d'un véhicule sur pneus.

Pourtant, ceux qui ignorent cette règle du code de la route sont encore trop nombreux. Et c'est d'autant plus vrai depuis l'introduction des nouvelles règles visant à protéger les usagers faibles vis-à-vis des voitures. Celles-ci précisent que les automobilistes doivent céder la priorité aux piétons traversant ou ayant l'intention de traverser, au niveau d'un passage pour piétons. Beaucoup pensent qu'il en va de même pour les trams, ce qui n'est pas du tout le cas, compte tenu de la nature du véhicule. Or, traverser devant un tram en approche peut avoir des conséquences très graves.

La STIB diffuse largement ce message auprès des Bruxellois, en accordant une attention toute particulière aux aînés et aux écoliers. Un usager averti en vaut deux.

LE TRAM A TOUJOURS
LA PRIORITÉ PARCE QU'IL



MOINS VITE QUE VOUS

Travaux de voirie à Jette



Après l'hiver intense que nous avons connu, les travaux de voirie reprennent. Voici un aperçu des chantiers présents et à venir.

Rue Dupré

Rénovation des trottoirs

Des travaux de rénovation des trottoirs et d'aménagement de ralentisseurs de vitesse ont débuté mi-octobre dans la rue Dupré, en tenant compte de la construction du futur parking de la gare de Jette. Le chantier, entamé à hauteur du n° 1 de la rue, se poursuit par tronçons de 100 mètres. Le stationnement ainsi que la circulation sont adaptés en fonction de l'avancement des travaux par tronçon de plus ou moins 100 mètres. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin avril.

Avenue Odon Warland

Rénovation du réseau d'égouttage

Suite à des problèmes de débordement d'égouts survenus dans le quartier Procureur / Uyttenhove / Warland, la commune de Jette a solli-

cié l'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) en charge de la gestion du réseau d'égouttage. Mi-novembre, l'IBDE a commencé des travaux d'adaptation du réseau d'égouttage dans l'avenue Odon Warland, entre le carrefour avec l'avenue Spruyt et celui avec l'avenue Charles Woeste. Une partie du chantier nécessite des limitations d'accès et de stationnement dans les zones en chantier. Une signalisation adéquate est mise en place. Ce chantier durera encore au moins un mois. Les travaux au carrefour formé par les avenues Odon Warland et Woeste sont prévus pour le mois d'août.

Place Cardinal Mercier

Rénovation du collecteur et réalisation d'un bassin d'orage

Mi-octobre, l'IBDE a entamé des travaux sur la place Cardinal Mercier.

Le chantier a pour objet la rénovation d'un collecteur ainsi que la réalisation d'un petit bassin d'orage destiné à diminuer les risques d'inondations dans le quartier. Les modifications de la circulation et des règles de stationnement sont indiquées par une signalisation appropriée. Le chantier devrait s'achever fin mars.

Gare de Jette

Travaux d'infrastructure sur la ligne Jette-Termonde

En février, Infrabel, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires, a entamé un chantier destiné à moderniser la structure de la voie et la gare de Jette. Le chantier se poursuivra jusqu'au mois de juin. Infrabel a mis en place une ligne d'information pour les riverains, le numéro gratuit 0800.55.000 (tous les jours de 7h à 22h).

Chaussée de Wemmel

Placement d'une conduite d'évacuation des eaux

Au mois de mars, des travaux de placement d'un tuyau vers la rivière Molenbeek ont commencé sous la chaussée de Wemmel. On a ainsi évité les périodes de mauvais temps qui prolongent la durée d'ouverture du chantier. Ces travaux devraient s'achever à la mi-avril.

Complexe Essegem

Renouvellement de l'éclairage public

Afin d'éviter les pannes d'éclairage, les travaux de renouvellement de l'éclairage public ont débuté en mars sur l'ensemble du site Essegem. Dans une première phase, les câbles souterrains sont remplacés avant de procéder au remplacement tous les poteaux lumineux. Ces travaux devraient durer près de 2,5 mois.

Concours de photos

"Jette vivant, Jette en mouvement. Une autre mobilité"



Ce printemps, le conseil consultatif de la Mobilité organise un grand concours de photos "Jette vivant, Jette en mouvement. Une autre mobilité". Jettois et non Jettois, amateurs et professionnels, tout le monde peut participer à ce concours, à condition que leur image montre Jette en mouvement.

Cette initiative, développée en collaboration avec les associations jettoises de mobilité et les comités de quartier, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins, s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la Mobilité qui aura lieu du 16 au 22 septembre 2010. Lors de cette semaine, un circuit de photos invitera les visiteurs à parcourir un quartier, à pied, à vélo ou en transports en commun. L'objectif est double: inciter les gens à (re)découvrir

des quartiers proches et promouvoir des circuits ainsi que des moyens de transport alternatifs. Les images choisies seront exposées dans le hall de La Maison communale pendant la Semaine de la Mobilité ainsi qu'aux fenêtres de maisons jettoises, bien en vue des passants.

Thèmes

Les photos doivent avoir un thème spécifiquement lié à Jette en mouvement. Quelques idées: La ville moderne... et l'humain dans tout cela?; Mobilité contre immobilité!; Mobilo-diversité (originalité et efficacité de différents modes de transport); Passé, présent, futur: la ville à travers le prisme de la conjugaison; Congestion automobile ou l'omniprésence de la voiture dans notre environnement; Respirer dans la ville... difficultés et mode d'emploi!; La commune en fête: quand jeu, culture et dimension sociale se rencontrent dans la rue;

Sommes-nous tous égaux en matière de mobilité? Liberté et/ou mobilité?...

Pour pouvoir participer au concours, les candidats doivent renvoyer leurs photos couleurs ou noir et blanc sous format papier (taille 10-15 ou 9-13) accompagnées du formulaire d'inscription (que vous trouvez sur le site www.jette.be) pour le 31 mai au plus tard. Après sélection, les photos retenues devront aussi être envoyées en format électronique en résolution minimale de 250dpi.

Chaque photographe peut soumettre, à ses frais, jusqu'à dix clichés différents (en format portrait ou paysage). Au dos de chaque image doivent figurer les informations suivantes: nom du / de la photographe, date, lieu photographié, un titre (et/ou une légende).

Renseignements: www.jette.be - Micheline Héris - 02.422.31.04.



Villo! fait son entrée à Jette

Un moyen de transport sain, pas cher et respectueux de l'environnement

Le printemps vient de faire son entrée. Un ciel clair et un agréable petit rayon de soleil invitent à se déplacer à pied ou à vélo, plutôt que de s'enfermer dans une voiture. Pour vos déplacements, vous pouvez désormais utiliser le réseau de vélos Villo! à Jette où quatre nouvelles stations viennent d'ouvrir. Un système simple qui vous permet de joindre tout Bruxelles de manière saine, pas chère et respectueuse de l'environnement.

Notre capitale croule sous la pression du trafic automobile. Choisir la mobilité douce, c'est donner une bouffée d'oxygène à notre environnement. Si vous optez pour le vélo, vous contribuez à une ville saine. Grâce au réseau de vélos en libre-service Villo!, vous pouvez louer un deux-roues à un endroit à Bruxelles et le garer à une station proche de votre destination. En mars, Villo! a ouvert 4 stations de vélos à Jette, dans l'avenue ND de Lourdes, l'avenue de Jette, le bd de Smet de Naeyer et sur la place Werrie. Avec 8 autres stations à proximité, ces nouveaux emplacements rendent aussi le nord-ouest de Bruxelles accessible via les vélos en libre-service. D'ici la fin du mois de juin 2010, Villo! disposera de plus de 180 stations.

Simple

Ouvert 7 jours par semaine et 24h/24, Villo! vous permet de vous déplacer librement de jour comme de nuit. Que vous soyez utilisateur régulier ou occasionnel, vous pouvez effectuer un nombre de trajets illimités pendant toute la durée de votre abonnement.

Situées à proximité des lieux de vie, des commerces et des transports en commun, les stations sont un moyen simple et rapide de vous déplacer pour une petite course, vos déplacements domicile-travail ou loisirs. Vous pouvez en outre parfaitement combiner

le vélo avec les transports en commun, étant donné que de nombreuses stations sont situées près de bouches de métro et de gares.

Les stations Villo! sont composées d'une borne principale et de points d'attache sur lesquels les vélos sont sécurisés. Simple d'utilisation, vous n'avez qu'à suivre les instructions qui apparaissent sur l'écran. Quelques instants suffisent pour louer ou déposer un vélo. Pour retirer un vélo, munissez-vous de votre carte longue durée ou de votre ticket 1 ou 7 jours. Identifiez-vous à la borne à l'aide de votre carte d'abonné ou de votre ticket.

Un abonnement d'un an coûte 30 EUR, le prix d'un abonnement de 7 jours est fixé à 7 EUR et un abonnement d'un jour coûte 1,50 EUR. La première demi-heure est gratuite. Vous payez ensuite 0,50 EUR (pour la première demi-heure supplémentaire), 1 EUR (pour la deuxième demi-heure supplémentaire) ou 2 EUR (à partir de la troisième demi-heure supplémentaire).

Un succès grandissant

Villo! connaît un succès grandissant. Il y a actuellement plus de 5.000 abonnés longue durée, plus de 25.500 tickets de courte durée, 205.000 locations par des abonnés et près de 1 million de kilomètres parcourus avec des vélos Villo!. 86 stations sont

Jette dispose de 4 stations de vélos où vous pouvez louer vos deux-roues Villo!, 5 autres stations viendront plus tard



aujourd'hui actives. D'ici la fin du mois de juin, le réseau Villo! sera étendu à 180 stations (soit plus du double de ce qu'il y a aujourd'hui) dont plusieurs seront installées au-delà de la première couronne du centre-ville. Pour l'instant, Jette compte 4 terminaux; ce nombre s'élèvera, à terme, à 9 stations.

Ce système vous plaît? Surfez sur le site internet www.villo.be. Vous n'y trouverez pas simplement toutes les informations sur Villo!, vous pourrez aussi vous abonner, consulter votre compte d'utilisateur, obtenir des conseils de sécurité, consulter Google Maps (localisation des terminaux, endroits où des vélos sont disponibles, emplacement de points d'attache disponibles).

Renseignements: www.villo.be

Call Center Villo! – du lundi au vendredi, de 8h à 18h: 078.051110.

Projet pilote sur le tri des petits déchets dans l'espace public

Le tri des déchets est obligatoire pour tous les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale depuis le 1^{er} janvier 2010. Les sacs jaune, bleu et blanc ont entre-temps trouvé leur place dans tous les foyers de la capitale. Mais qu'en est-il des petits déchets dans l'espace public, ceux qui sont déposés dans une des 400 poubelles communales ? Jette a commencé un projet pilote afin de trier ces petits déchets sur l'espace public.

Attention : les poubelles publiques ne sont là que pour les petits déchets, pas pour les déchets ménagers

Depuis le début de cette année, les Bruxellois doivent trier leurs déchets. Grâce à cela, beaucoup plus de déchets sont recyclés et moins d'ordures aboutissent dans les incinérateurs; ce qui contribue à la qualité de notre environnement. Voilà pour les déchets ménagers. Pour les petits déchets sur la voie publique, la commune a prévu plus de 400 poubelles dans les rues, les parcs, aux arrêts de bus,... Elles sont destinées aux canettes, papiers, petits emballages, etc.

Début mars, la commune de Jette a entamé, à l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere, un projet pilote pour que ces déchets soient également triés dans l'espace public. La primeur revient à la place Reine Astrid où un trio de poubelles jaune, bleue et blanche a été placé près de la friterie. Le carton et le papier vont dans la poubelle jaune, les canettes et les bouteilles vides vont dans la bleue et le reste est jeté dans la blanche. Au dessus des poubelles, trois affiches indiquent où mettre quoi, dans le souci de donner à ce projet une dimension pédagogique.

Attention : les poubelles publiques ne peuvent contenir que des petits déchets. Vous ne pouvez pas y déposer vos déchets ménagers.

Nous pouvons, ensemble, nous investir pour un environnement sain. Le tri des déchets en est un élément important. Par la mise en œuvre de ce projet, Jette se profile encore davantage comme une commune verte et propre.



Franc succès pour l'opération Balai d'or

La quatrième édition de l'opération Balai d'or a eu lieu le samedi 13 mars 2010. Armés de balais, de pinces, de sacs poubelles et d'une solide dose de courage (et de sens civique), 140 Jettois ont prêté main forte aux balayeurs de rue.

En début de matinée, le ciel laissait présager le pire, mais il n'en fut finalement rien. Les participants à l'opération Balai d'or, organisée à l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere, se sont mobilisés en nombre pour la propreté de leur quartier. Dans dix endroits de Jette, comités de quartier, citoyens motivés, éco-ambassadeurs et cantonniers se sont côtoyés pendant une matinée pour effectuer le travail normalement assumé par les balayeurs communaux. De nombreux Jettois s'étaient déplacés en famille; la présence de plusieurs enfants a fait de cet événement une opération véritablement intergénérationnelle. Partant du principe que les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens responsables de demain, les jeunes qui ont donné un coup de main sont sur la bonne voie.

L'opération Balai d'or est une action de sensibilisation. La brève collaboration entre les balayeurs de rue et les habitants a permis à ces derniers de se rendre compte de la lourdeur des tâches assumées par les membres du service communal de la Propreté qui sortent par tout temps pour nettoyer la cinquantaine de kilomètres de voirie que compte Jette. Sans oublier la frustration de voir des habitants jeter des déchets en pleine rue juste derrière eux. Il ne fut en tout cas aucunement question de frustration le 13 mars dernier tant la bonne volonté des participants était saluée par les habitants des rues nettoyées, ravis de l'initiative communale.



Les Jettois qui ont participé à l'action de nettoyage ont terminé la matinée par une réception à La Maison communale. En guise de remerciement pour leur implication, chacun est reparti avec un diplôme. Un certificat spécial a été remis au groupe qui a réuni le plus grand nombre de participant, il a été attribué aux 29 jeunes de l'école de devoir arabe. Un balai a en outre été offert à tout le monde pour garder leur trottoir net. Une responsabilité qui, rappelons-le, incombe aux habitants.

« Jette, une commune propre et verte... c'est l'affaire de tous », c'est un adage auquel croient les personnes qui se sont retroussé les manches le 13 mars dernier. Espérons qu'elles seront encore plus nombreuses à l'avenir.

9 mai 2010

Portes ouvertes aux Serres communales et à la Ferme pour Enfants

Le dimanche 9 mai 2010, la journée portes ouvertes aux Serres communales fera la part belle à la biodiversité. Le service des Plantations, la Ferme pour Enfants, le Jardin d'abeilles, l'œuvre royale du Coin de Terre et différents organismes entendent mettre ce jour à profit pour expliquer au public ce qu'est la biodiversité, l'importance de la préserver ainsi que pour montrer comment chacun peut agir individuellement, même (surtout) en ville.

Des stands accueilleront les visiteurs sur le site des Plantations, tandis que plusieurs visites didactiques mettront en lumière les richesses naturelles dont recèle le domaine du Poelbosch. L'inauguration du lagunage de la Ferme pour enfants aura lieu à 11h en présence des ministres bruxellois Evelyne Huytebroeck et Benoît Cerexhe (à confirmer).



BiodiverCity, nous agissons... et vous ?

Journée portes ouvertes aux Serres communales de Jette
Le 9 mai 2010 de 10h à 18h

Au service des Plantations (avenue du Laerbeek 120)

Renseignements : 02.423.13.62 – idesmet@jette.irisnet.be

LES PARTICIPANTS ET LES ACTIVITÉS :

- **Le service communal des Plantations** : visite des serres d'annuelles, remise gratuite de calendula aux visiteurs.
- **La Ferme pour Enfants** : inauguration et visites guidées du lagunage, « la biodiversité dans le potager et autour de la mare ».
- **Les éco-ambassadeurs** : présentation des activités entreprises en faveur de la création d'un cadre de vie agréable pour tous.
- **L'Œuvre royale du Coin de terre** : visite des jardins, explications sur les différents légumes cultivés.
- **Les maîtres-composteurs** : ouverture du site de compostage et démonstrations.
- **Le Museum des Sciences Naturelles** : exposition sur la biodiversité avec distribution de graines de légumes ou de fleurs, un coin jeux pour apprendre à faire des origamis, des puzzles et des dessins. Les participants pourront s'inscrire via ordinateur à un engagement pour conserver la biodiversité.
- **Bruxelles-Environnement / IBGE** : stand sur la biodiversité à Bruxelles avec présentation du nouvel atlas papillons, zoom sur les bois de Jette et leur biodiversité et les problèmes dans le cadre de la préservation de la biodiversité.
- **L'association Natagora** : mise à disposition de brochures et de livrets, exposition des photos du concours 2009 « Insectes des parcs et jardins bruxellois » et présentation de nichoirs à insectes et/ou oiseaux pollinisateurs. Cette association fournira également des renseignements sur les espèces exotiques envahissantes.
- **La Société royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE)** : parcours dans le Jardin d'abeilles et explication du monde fabuleux de l'abeille.
- **La Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest a.s.b.l. (CEBO)** : visite guidée de une heure dans le bois du Laerbeek à 14h.
- **Natuurpunt** : indications pour créer une mare dans son jardin.

LA JOURNÉE PORTES OUVERTES AUX SERRES COMMUNALES EST UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE JETTE ET DE L'ÉCHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT CLAIRE VANDEVIVÈRE.

19 avril 2010

Soirée d'information sur la décoration florale des balcons et terrasses

Le service communal des Plantations organise, le lundi 19 avril 2010, une soirée d'information sur la décoration florale des balcons et terrasses. Cette séance sur les plantes de balcon (identique à celle de l'année dernière) s'inscrit dans le cadre du concours "Jette en fleur", organisé au printemps à l'initiative du Conseil consultatif Environnement et de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Ce concours met à l'honneur les Jettois qui ont le plus joliment décoré de fleurs leurs balcons et façades.

Le but de la présentation est de donner aux participants des renseignements pratiques sur la décoration des balcons et des terrasses avec des fleurs et des plantes colorées. Quelle sorte de bac à fleurs dois-je choisir? Puis-je aussi profiter des splendeurs florales en n'ayant que de l'ombre? Quelles alternatives en hiver? Quelles plantes fleurissent abondamment? Vous obtiendrez des réponses à toutes ces questions lors de la séance d'information.

Les participants recevront également la brochure "Embellissons nos façades" avec laquelle ils pourront commencer à décorer leurs terrasses, leurs façades et leurs balcons, rendant, de la sorte, notre environnement urbain plus joli et agréable.

Compte tenu du nombre limité de places disponibles (une quarantaine), les personnes intéressées doivent s'inscrire au plus vite auprès de Ilse Desmet - idesmet@jette.irisnet.be - 02.423.13.62



Soirée d'information sur les fleurs et les plantes

Le 19 avril 2010 de 19h30 à 21h30

A la fin de la séance, un verre de l'amitié sera offert aux participants qui pourront échanger leurs connaissances.

Aux Serres communales, service des Plantations
Avenue du Laerbeek 120 – Jette

Collecte dominicale des déchets verts

La saison reprend le 4 avril



Qui pense à jardinage pense immédiatement à la taille des haies, à la plantation des fleurs et à la tonte de la pelouse. Mais que faire des nombreux déchets de jardin? Les mettre dans les sacs blancs? Tout faux! Les sacs blancs sont exclusivement réservés aux déchets non triés destinés à être incinérés. Les déchets verts, en revanche, peuvent être récupérés et compostés.

Celles et ceux qui ne peuvent faire du compost à domicile peuvent bénéficier de la collecte saisonnière des déchets verts. A partir du 4 avril 2010, vos déchets verts sont récoltés chaque dimanche par Bruxelles-Propreté. Il vous suffit de sortir vos sacs verts le dimanche avant 14h. Où trouver les sacs verts? Ces sacs sont vendus au prix de 1,71 EUR le rouleau dans les grandes surfaces et certains magasins de bricolage qui participent à l'action déchets verts.



Le printemps est là. C'est le moment idéal pour se mettre à jardiner.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois d'avril et de mai 2010 :

Place Cardinal Mercier (police)

(chaque deuxième lundi du mois) les 12 avril et 10 mai de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois) le 26 avril (il n'y aura exceptionnellement pas de collecte en mai) de 18h30 à 19h30.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts reprendront le 4 avril (voir ci-dessus).

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 19 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 32 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire. Depuis le mois de décembre, vous pouvez à nouveau contacter Bruxelles Propreté pour fixer un rendez-vous le dimanche également.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.



Le bicarbonate de soude



Le bicarbonate de soude est un produit à la fois pur, simple et polyvalent. Il est sans danger pour l'homme, les aliments, les surfaces ou les animaux domestiques. Ecologique, il remplace de façon peu coûteuse plusieurs produits de fabrication commerciale. Voici quelques exemples d'usage du bicarbonate de soude au quotidien.

Éliminer les odeurs/rafraîchir

- Pour les peluches ne pouvant pas passer à la machine à laver : placez le jouet dans un sac plastique, saupoudrez généreusement de bicarbonate, fermez le sac, secouez et laissez reposer une nuit. Sortez la peluche du sac et passez un coup d'aspirateur. Votre peluche est débarrassée des mauvaises odeurs et des acariens.
- Pour les matelas et les tapis : saupoudrez votre matelas/tapis de bicarbonate de soude et laissez reposer quelques heures. Passez l'aspirateur. Exit les mauvaises odeurs et les acariens!
- Pour le linge : pour éliminer les odeurs de transpiration des vêtements, on ajoute ½ tasse de bicarbonate de soude au cycle de rinçage. Il neutralise les odeurs et donne aux vêtements une senteur

de fraîcheur et de propreté, sans parfum. Ne pas utiliser sur la laine ni la soie.

- Pour enlever les odeurs de graisse, on saupoudre la pile de vêtements avant de les laver. Pour éliminer les mauvaises odeurs des linges de cuisine, on les fait tremper dans une solution composée de 4 cuillères à soupe par litre d'eau.

Cuisine

- Pour rendre la sauce tomate moins acide, ajoutez la pointe d'une cuillère à café pendant la cuisson.
- Pour nettoyer les légumes à feuilles (salades, épinards...) ou les fruits à peau délicate (fraises, cerises, raisins...), faites-les tremper 10 minutes dans une solution composée d'une cuillère à soupe (25 grammes) de bicarbonate par litre d'eau. Rincez ensuite abondamment à l'eau courante.
- Le bicarbonate (baking soda) remplace la levure chimique pour faire gonfler vos pâtisseries.

Soins et hygiène

- Hygiène buccale: pour faire briller les dents, saupoudrez du bicarbonate sur une brosse à dents

humide et brossez vos dents. Attention, ne pas utiliser trop souvent car s'il n'attaque pas l'émail des dents, le bicarbonate est abrasif pour les gencives. En bain de bouche, il rafraîchit l'haleine (diluez une cuillère à café dans un verre d'eau et rincez votre bouche).

- L'antiacide miracle: le bicarbonate peut être pris comme un antiacide. Brassez-en une cuillère à café dans un verre d'eau froide et avalez lentement, d'un seul trait si vous le pouvez. L'effet est rapide et de longue durée.

Le saviez-vous?

- L'industrie du verre est un des plus gros utilisateurs de bicarbonate de soude. Dans les souffleries, celui-ci est rajouté au verre fondu pour en améliorer les propriétés (résistance, clarté, etc).
- Dans l'industrie du papier et de la cellulose, le bicarbonate est utilisé dans le processus de fabrication du papier et dans le traitement du vieux papier (nettoyage, blanchiment, etc).
- L'entreprise belge Solvay est, au niveau mondial, l'un des principaux producteurs de bicarbonate de soude.



Développement Durable



Recette de saison

Tarte à la rhubarbe

Ingrédients

- 1 pâte sablée
- 600 g rhubarbe
- 175 g de sucre
- 150 g de poudre d'amandes
- 75 g de farine
- 75 g de beurre



Préparation

Épluchez la rhubarbe et coupez-la en tronçons. Versez 100 g de sucre dessus et laissez macérer 30 minutes.

Mélangez grossièrement le sucre restant, la farine, 75 g de poudre d'amandes et le beurre du bout des doigts. Ne faites pas de boule, la pâte doit rester « sableuse ». Réservez au frais.

Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6). Égouttez la rhubarbe puis cuisez-la à feu doux 10 minutes à découvert.

Étalez la pâte dans un moule, parsemez la poudre d'amandes restante, la rhubarbe et le « mélange sableux ». Enfournez 30 minutes.

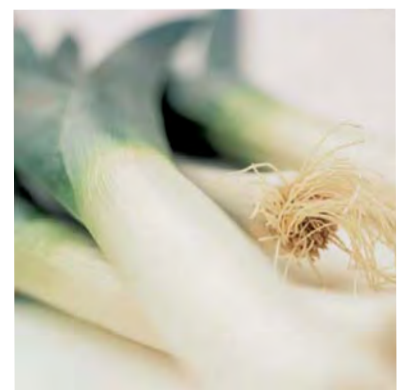
Bon appétit !

Fruits et légumes de saison

A l'honneur en avril :

Fruits: poire, pomme.

Légumes: betterave rouge, carotte en vrac, céleri vert, champignon, chicorée endive, cresson, chicon, épinard, germes de soja, navet, oignon, pleurote, poireau, pomme de terre, pourpier, radis rose, rhubarbe.



Source :

Calendrier des fruits et légumes locaux, de saison, et hors serre

Bruxelles Environnement - IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement)



Finies les files devant les écoles du secondaire

Les inscriptions en première année du secondaire ont mené à des situations ubuesques. Pour remédier aux problèmes rencontrés ces dernières années dans certains établissements scolaires et garantir au mieux la liberté de choix des parents, la Communauté française a adopté un nouveau décret « Inscriptions » le 17 mars dernier.

Des parents qui campent devant les établissements scolaires, des enfants qui angoissent à l'idée de n'être repris sur aucune liste d'école au moment de la rentrée, l'attente, le doute, la loterie et l'expectative ; le décret « Inscriptions » a pour vocation de reléguer définitivement ces situations au passé.

Un calendrier précis a été établi pour fluidifier les demandes.

Jusqu'au 2 avril : les écoles primaires transmettent aux parents d'élèves de 6ème année un formulaire unique d'inscription.

Du 26 avril au 7 mai inclus : les parents expriment leur 1ère préférence en déposant leur formulaire dans l'école qu'ils préfèrent. Ce 1er choix intègre différents critères que seuls les parents sont capables d'apprécier. Au-delà de ce 1er choix, ils indiquent un maximum de 9 autres écoles dans le volet confidentiel du formulaire unique d'inscription. Ces autres choix correspondent aux écoles où ils voudraient voir leur enfant inscrit au cas où leur 1ère préférence ne pouvait être satisfaite. Durant ces deux semaines, la chronologie des demandes ne revêt aucune importance. En revanche, un classement chronologique sera dressé pour les demandes rentrées après le 10 mai.

Du 10 au 14 mai : attribution des places par les écoles qui en informent immédiatement les parents.

Début juin : attribution par la CIRI (Commission Interréseaux des inscriptions) des places qui n'ont pas pu être attribuées par les écoles, en rapprochant, autant que possible, chaque élève de sa meilleure préférence. Les parents sont informés par la CIRI de la situation de leur enfant en ordre utile et/ou en liste d'attente.

Notez bien que le décret « Inscriptions » ne concerne que les nouvelles inscriptions en première année du premier degré commun de l'enseignement secondaire. En outre, les dispositions décrites ci-dessus s'appliquent spécifiquement à l'année scolaire 2010-2011.



Renseignements :
Service d'aide aux inscriptions –
0800.188.55 (numéro gratuit) –
www.inscription.cfwb.be

Les élèves en lutte contre la faim près de chez nous

Les écoles communales ont participé à une grande collecte de vivres pour le service d'aide alimentaire du Centre d'Entraide. Une fois encore, le résultat fut impressionnant, des centaines de kilos de nourriture ont été récoltés.

Dans le courant des mois de décembre et janvier, la commune de Jette lançait un appel à la générosité et invitait les citoyens à faire don de café, d'huile et de thé au Centre d'Entraide. Les élèves des écoles communales n'ont pas attendu cet appel pour se mobiliser; cela fait près de 15 ans que les établissements scolaires organisent des collectes pour le Centre d'Entraide. Parmi les établissements scolaires, l'école Jacques Brel s'est particulièrement bien distinguée. Les professeurs y ont discuté de la problématique de la pauvreté et du recours à des instances telles que le Centre d'Entraide pour obtenir une aide alimentaire. Les enfants y ont réalisé eux-mêmes des supports visuels (affiches) placardés dans les couloirs de l'école pour inciter à faire un geste. L'injonction a été



bien suivie puisque 225,150 kg de nourriture (« tout ce qui ne va pas dans le frigo » comme l'a précisé une jeune élève) ont été recueillis par les élèves de l'école Jacques Brel. Il s'agit d'une performance à plus d'un titre : la collecte de vivres était de quelques dizaines de kilos l'année dernière. De plus, les élèves de l'école Jacques Brel sont majoritairement issus de milieux fragilisés au sein desquels il faut souvent regarder à la dépense. Mais parents et enfants se sont beaucoup investis. « Ce que nous avons donné ira aux pauvres. Nous sommes contents d'avoir participé parce que c'est la bonne chose à faire et que cela fait du bien de donner » ont expliqué de concert les enfants. Chapeau bas !

La demande d'aide augmente de plus de 100%

Du côté du Centre d'Entraide, Nadine Laurent salue la performance : « les enfants font une très belle collecte tous les ans, c'est toujours très réussi ». Mais la satisfaction est en demi-teinte. La population de démunis a quasiment doublé en 1 an et demi. De 90 familles aidées par l'association, le chiffre est monté à 190 familles, soit près de 450 personnes qui reçoivent des colis alimentaires. Cette augmentation est telle que le Centre d'Entraide est désormais obligé de se montrer plus restrictif : « nous demandons à ceux qui ont quelques revenus de ne venir qu'une semaine sur deux » explique Nadine Laurent.

Le profil de la population qui recourt à l'aide alimentaire a mué. De plus en plus de Madame et Monsieur Tout-le-Monde, loin des catégories considérées comme à risque... Des gens qui nous ressemblent souvent.

Recherche de bénévoles

Le Centre d'Entraide a besoin de bénévoles, entre le 15 avril et début-mai pour la collecte dans les magasins Colruyt durant les heures d'affluence (samedi et en soirée la semaine).

Centre d'Entraide de Jette - rue Henri Werrie 11 (du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le mercredi jusqu'à 18h) – 02.428.90.56.

Rectificatif Des coquilles se sont glissées dans le Jette en Poche

Le «Jette en Poche 2010» était dans votre boîte aux lettres début février en même temps que le Jette Info.

Ce petit guide vous donne en un coup d'oeil un aperçu des coordonnées de l'administration communale, du collège des bourgmestre et échevins, de divers services publics tels le CPAS, l'ALE, le Foyer jettois,... Vous y découvrez en outre des données plus spécifiques telles que, par exemple, les crèches, les écoles communales, les infrastructures culturelles ou sportives. Enfin, le «Jette en poche» reprend une série de numéros de téléphones utiles comme celui des pompiers, de Bruxelles-Propreté, des Finances,...

Deux petites erreurs nous ont été signalées :

Le numéro de téléphone de la consultation ONE de la rue Vandenschriek est le 02.423.19.24 (p. 12)

Les bureaux de la STIB sont désormais situés rue Royale 76 à 1000 Bruxelles (p. 18).

Shopping Jette fait d'heureux clients jettois

Le grand concours de fin d'année fait plus de 50 gagnants



Les gagnants ont reçu des bons d'achat d'une valeur allant de 50 à 1.500 EUR



A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association « Shopping Jette » a organisé un grand concours. Les noms des 50 lauréats ont été rendus publics le 5 mars 2010 ; ils ont chacun reçu un bon d'achat d'une valeur allant de 50 à 1.500 EUR.

« Shopping Jette » réunit plus de 170 commerçants jettois et essaie de promouvoir les commerces locaux et du centre de Jette par le biais d'actions ciblées. Une des plus grandes actions de cette association est le concours de fin d'année. Pour chaque achat effectué auprès d'un commerce participant, les clients reçoivent un cachet sur leur carte de participation. Avec 10 cachets, la carte est pleine et ils entrent en lice pour remporter un des nombreux beaux prix. Cette année, les gagnants ont pu compter sur des bons d'achat à échanger auprès des commerces participants contre une télévision à écran plat, des meubles, du vin,...

Une belle initiative qui démontre que Jette possède des nombreux atouts d'une entité commerçante. Se faire un petit resto, acheter une nouvelle voiture ou simplement acheter le pain du jour ? Vous trouvez, à Jette, une offre riche en commerces de qualité à proximité. Le concours de Shopping Jette met ces commerces un peu plus en lumière.

3 avril 2010

Chasse aux œufs

Cela fait déjà de nombreuses années que les enfants jettois peuvent s'adonner à la grande chasse aux œufs organisée aux alentours de Pâques. Cette année encore, ils pourront faire la chasse aux délicieux œufs en chocolat le 3 avril dans le parc Garcet. Tous les enfants de moins de 130 cm, accompagnés de leurs parents, sont les bienvenus. Des balles de tennis seront cachées dans le parc, les enfants pourront les échanger contre un sachet de 10 œufs en chocolat. Un caricaturiste sera même présent pour faire des dessins des bambins gratuitement (max. 50 enfants).

Cette chasse aux œufs est une collaboration entre le collège des bourgmestre et échevins, l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'asbl « Promotion de Jette » présidée par Steve Hendrick.

Chasse aux œufs

Samedi 3 avril 2010 de 10h30 à 12h

Dans le parc Garcet, entrée côté place Cardinal Mercier



Nouveaux commerces à Jette



Nous vous présentons, chaque mois dans le Jette Info, les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines ont vu Domidom (agence de titres-services) ouvrir ses portes dans la chaussée de Wemmel tandis que le magasin de vêtements Style Wear s'installait dans la chaussée de Jette. Vous trouvez (depuis déjà quelques temps) Pizza Bento dans la rue Léopold Ier.

Vous ouvrez un nouveau commerce à Jette et vous aimeriez le faire savoir dans le Jette Info ? Faites-le nous savoir via communication.1090@jette.irisnet.be.

Domidom

Agence de titres-services (repassage à domicile, aide-ménagère,...)

Chaussée de Wemmel 22
Tél.: 02.736.87.16
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

Style Wear

Vêtements de marque à prix bas

Chaussée de Jette 679
Tél.: 0472.30.95.10
Ouvert du mardi au vendredi de 10h30 à 19h, le lundi de 12h à 19h, le dimanche de 10h30 à 15h.

Pizza Bento

Pizza à emporter & livraisons à domicile, pizzas artisanales au feu de bois.

Rue Léopold Ier 333
Tél.: 02.426.00.02 -
Mail: contact@pizzabento.be
Ouvert le mardi de 18h à 22h30, du mercredi au dimanche de 12h à 14h et de 18h à 22h30, fermé le lundi et le mardi après-midi.



La saison des brocantes à Jette

A Jette, les brocantes font leur apparition en même temps que les premiers rayons de printemps. Les mots d'ordre de ces brocantes sont convivialité et bonnes trouvailles. Voici un tour d'horizon de la saison des brocantes, d'avril à septembre.



25 avril 2010

Brocante « Comité Lenoir »

Dans la rue Lenoir (entre la rue Léon Theodor et le bd de Smet de Naeyer)

Renseignements et réservations d'emplacements à partir du 10 avril : 02.425.75.34

1er mai 2010

Brocante « Esseghem »

Dans les rues Esseghem, de la Bravoure et de la Résistance

Réservations d'emplacements les 1er et 20 avril de 17h à 19h, asbl Abordage, rue Lahaye 169

8 mai 2010

Brocante « du Cœur »

Dans la cour de l'école Champ des Tournesols, la rue Van Bortonne, le parc Garcet et sur la place Cardinal Mercier

Réservations: 02.426.49.17

29 mai 2010

Brocante du « Coin oublié »

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin ainsi que dans les avenues de Levis Mirepoix et Odon Warland

Réservations le 22 et le 29 avril et le 6 et le 20 mai de 16h à 18h30 à «La Closerie des Vignes (coin av. Woeste et rue Léopold Ier)

5 juin 2010

Brocante « Chaussée de Wemmel »

Dans la chaussée de Wemmel, entre la rue de Flamands et la rue Léon Theodor

Réservations d'emplacements à partir de début mai

19 juin 2010

Brocante « Capart »

Dans l'avenue Capart

Réservations d'emplacements à partir de début juin

27 juin 2010

Brocante « Sainte-Claire »

Dans l'avenue De Heyn, entre le

rond-point Tircher et le clos Tonnet, la rue Van Rollegem (entre l'avenue De Heyn et le clos Otten)

Réservations d'emplacements: à partir de fin mai

30 août 2010

Brocante « Marché annuel »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie ainsi que dans la chaussée de Wemmel

Réservations d'emplacements: à partir de juin

18 septembre 2010

Brocante « Vanderborcht »

Dans la rue Vanderborcht

Réservations d'emplacements à partir de mi-août

19 septembre 2010

Brocante « Dieleghem »

Dans la chaussée de Dieleghem

Réservations d'emplacements à partir du 1er août

Renseignements et réservations: 02.479.35.65 ou 0475.60.78.63.

Votre publicité dans l'annuaire commercial «Vivre à Jette»

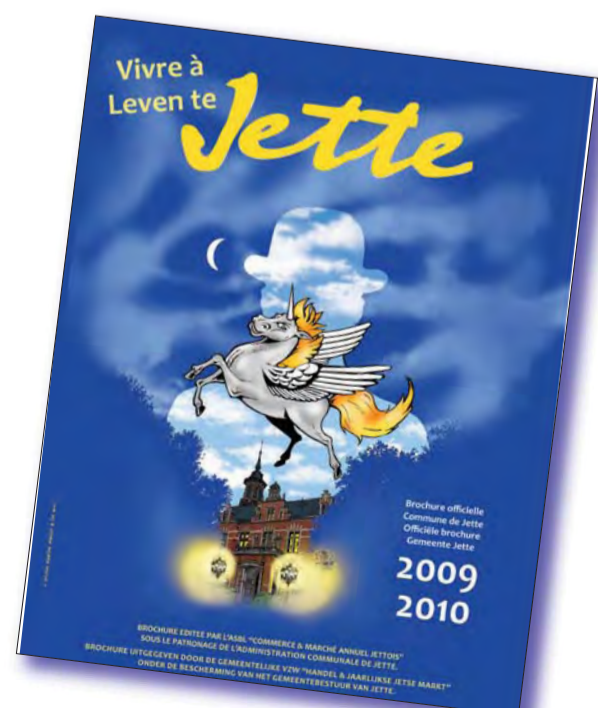
L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl «Commerce et Marché annuel jettois», publie chaque année l'annuaire commercial «Vivre à Jette». Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune.

Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux quelque 47.000 Jettois.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans le « Vivre à Jette », vous pouvez appeler l'administrateur de l'asbl «Commerce et Marché annuel jettois» André Electeur au 0478.701.641 ou contacter Lieva Zels du service communal Vie économique au 02.423.13.03 (du lundi au jeudi pendant les heures de bureau) ou par mail à lzels@jette.irisnet.be.

Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités de publicité, les prix et les documents d'inscription sur le site de la commune www.jette.be, cliquez sur «Economie et emploi» et ensuite sur «Vivre à Jette».

Vous pouvez vous inscrire via le site www.jette.be



Le service communal des Seniors vous propose

Vendredi 7 mai:

**diner dansant
et chansons italiennes
à Zaventem**



L'après-midi débutera par un repas 3 services à l'italienne. Après quoi, le chanteur-ténor Lino Castaldo vous interprétera un magnifique répertoire de mélodies italiennes et napolitaines. L'après-midi dansant sera animé par un DJ qui vous fera danser sur tous les styles de musique : disco, jerk, rock&roll, valse, tangos, slows, danses latino, etc.... Si des chanteurs aux talents cachés se trouvent parmi vous, ils auront l'occasion de prendre le micro pour un karaoké.

Rendez-vous à 11h20 sur la place Cardinal Mercier.

Prix : 37 EUR comprenant l'apéritif, le menu 3 services, l'animation musicale et le transport A/R en autocar.

Vendredi 21 mai:

**excursion à Biercée
et Chimay**



La première étape se fera à Thuin pour le petit-déjeuner et un café. Ensuite, vous ferez une visite guidée avec dégustation dans la distillerie de Biercée qui élabore des eaux-de-vie et des liqueurs de haute qualité (notamment la célèbre Eau de Villée). Vous prendrez le repas de midi à Chimay. L'après-midi sera consacré à la visite guidée de la Grange aux Papillons et de la chocolaterie Gillot (avec dégustation des pralines de Chimay), lieux de visites situés aux abords de Chimay.

Rendez-vous à 7h15 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 51 EUR comprenant le petit-déjeuner, les visites à Biercée et Chimay, le repas de midi et le transport A/R en autocar.

Mardi 1er juin:

**excursion
à la Côte d'Opale et
Boulogne-sur-Mer (France)**



Vous prendrez la direction du littoral pour suivre, à partir de Calais, la jolie route sinueuse qui vous mènera jusqu'aux sites des Caps Blanc Nez et Griz Nez. Un arrêt est prévu pour un café, une collation et la découverte du panorama. Vous continuerez ensuite vers Boulogne-sur-Mer où vous prendrez le repas de midi. Une visite guidée de la ville fortifiée figure au programme de l'après-midi.

Rendez-vous à 7h sur la place Cardinal Mercier

Prix: 54 EUR comprenant un repas 3 services et le transport A/R en autocar.

Réservations:

A partir du mercredi 14 avril auprès du service communal des Seniors – chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 (Entresol).

Les réservations se prennent les mardi et mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de téléphoner au 02.423.12.66 avant tout paiement pour demander votre n° de réservation) ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be.

Groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales

Le service communal d'aide aux victimes organisera dès ce mois d'avril un groupe de parole destiné aux femmes victimes de violences conjugales. Pendant trois mois, à raison de deux séances par mois, des femmes disposeront d'un espace où discuter, entre elles, de leurs expériences et de leurs manières de faire face à ce problème.

Le groupe de parole est un espace qui permet d'exprimer ce que chacune vit, ressent et comprend dans une atmosphère d'écoute et de non-jugement et en toute confidentialité. Deux travailleuses sociales du service d'assistance aux victimes, formées à l'écoute et à la victimologie, animeront le groupe de parole.

Cette initiative s'adresse aux femmes victimes de violences physiques, morales, psychologiques, sexuelles, sociale et économique de la part de la personne avec laquelle elles vivent ou ont cohabité et avec qui elles entretiennent ou ont entretenu une relation durable.

Le but de ce groupe de parole est d'offrir aux femmes concernées la possibilité de se parler et s'écouter, de favoriser l'expression du vécu et de ressortir

plus forte des rencontres avec d'autres personnes vivant une situation de violence conjugale. Ce travail en petit groupe de maximum 6 femmes permettra, de reprendre confiance en soi et en ses capacités.

Les réunions se dérouleront deux fois par mois, le matin de 9h30 à 12h. Il est demandé aux personnes qui intègrent le groupe de respecter une règle de constance et de régularité et d'aller jusqu'au bout des 5 ou 6 séances proposées.

La participation à ces groupes est gratuite mais l'inscription est obligatoire. Un entretien préalable individuel avec les animatrices sera organisé. Il aura pour but de faire connaissance et de cerner les attentes des futures participantes.

Les groupes de parole : les 29 avril ; 6 et 20 mai ; 3 et 17 juin pour la première série

Les 7 et 14 octobre ; 4 et 18 novembre ; 2 et 12 décembre.

Renseignements et inscriptions: service communal d'aide aux victimes – Caroline Fierens et Sandrine Vanderbeken – 02.423.14.56 et 02.423.14.58.

Un jeune talent jettois sacré champion de karaté Yvan Rodriguez Merino, détenteur de titres européen et belges

Chaque année, les sportifs jettois sont mis à l'honneur lors de la remise des mérites sportifs. Yvan Rodriguez Merino y sera certainement célébré. Agé d'à peine 16 ans, mais bourré de talent, il est champion d'Europe et trois fois champion de Belgique de kata et kumite.

Tout petit déjà, Yvan Rodriguez Merino cultivait une prédilection pour les sports de combat asiatiques. Le choix de ce Jettois d'origine belgo-espagnole s'est finalement porté sur le karaté. Grâce à sa combinaison de talent et de persévérance, il appartient au sommet de sa génération. Lors du championnat junior à Izmir (Turquie), il a obtenu la médaille d'or de kata. Pour cela, il a battu, au premier round, le champion européen en titre. En quarts de finale, il a vaincu l'Espagnol Marin. Un moment particulier puisque Yvan a hésité un instant avant de décider s'il défendrait les couleurs belges ou espagnoles lors de compétitions internationales. Heureusement pour le monde belge du karaté, il a opté pour nos trois couleurs nationales.



Au championnat de Belgique à Namur, il s'est montré le meilleur à trois reprises et a été couronné champion junior de Belgique kata et kumite et champion de Belgique kata chez les seniors. Pour avoir une chance de décrocher un titre en kumite senior, il devra attendre de fêter ses dix-huit ans. C'est un parcours impressionnant que ce jeune Jettois a su se tracer, d'autant plus quand on sait que kata et kumite n'ont jamais pu être combinés avec succès auparavant.



Un mélange de talent et de persévérance l'a mené au sommet de sa génération

Technique, vitesse et puissance

Kata et kumite sont deux composantes du karaté mais diffèrent fortement au niveau de l'exécution et des techniques nécessaires. Le kata est un exercice de style, avec une série de techniques de coups de poings, coups de pieds et de défense, et pour lequel la technique, la rapidité et une bonne présentation constituent d'importants aspects. Le kumite est un combat au cours duquel un karateka essaie d'attaquer son adversaire pour gagner des points. La clef du succès du kumite est un ensemble de puissance et de vitesse.

Malgré son succès, Yvan Rodriguez Merino garde les deux pieds sur terre. Il continue de s'entraîner avec acharnement au Nippon Karate Club et Fire Gym, guidé par son entraîneur – lui aussi grand karateka – Salah Mesnaoui. L'avenir s'annonce bien pour ce jeune talent jettois.



Plaine de vacances 2010 Deviens animateur(-trice) à Kids' Holidays Jette !

La commune est à la recherche d'animateurs(-trices) motivé(e)s pour encadrer les enfants de 2,5 à 12 ans durant les vacances d'été.

La commune offre des conditions salariales attrayantes ainsi qu'un plat froid quotidien pour ceux qui en font la demande. Le cadre de travail n'est pas désagréable non plus: il s'agit du domaine du Poelbosch, un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si tu as plus de 17 ans et si tu es détenteur(-trice) d'un brevet de moniteur(-trice) ou d'une expérience dans ce domaine, n'hésite pas à poser ta candidature. C'est l'occasion idéale de faire un job d'été intéressant et bien payé.

Les salaires horaires:

- Animateur(-trice) enseignant(e): 11 EUR / heure
- Animateur(-trice) breveté(e) avec un an d'expérience à Kids Holidays: 10 EUR / heure

- Animateur(-trice) breveté(e) : 9,50 EUR/ heure
- Animateur(-trice) non breveté(e) avec un an d'expérience à Kids Holidays: 7,50 EUR / heure
- Animateur(-trice) non breveté(e) : 7 EUR/ heure

Si cette proposition t'intéresse ou si tu souhaites d'autres renseignements, prends contact avec le service communal de la Jeunesse et Sports - 02.423.12.93.

Les demandes de candidatures, bulletin de renseignements et informations aux animateurs sont disponibles sur le site www.jette.be, clique sur « Loisirs » et « Kids Holidays ».





Kermesse de Pâques 2010

du vendredi 16 au 25 avril inclus
sur la place Cardinal Mercier

La saison de tennis et de minigolf reprend bientôt

Le sport ludique dans le parc de la Jeunesse va bientôt reprendre ses droits à Jette. Les dates d'ouverture et de clôture de la saison 2010 de minigolf et de tennis sont fixées au 3 avril et au 10 octobre.



Envie de faire un comeback à la Kim Clijsters ou d'égaliser la technique de Woods? Vous pouvez mettre votre coup droit ou votre swing à l'épreuve avec vos amis, dans le parc de la Jeunesse. Les terrains de tennis et le parcours de minigolf rouvriront le 3 avril et fermeront leurs portes le 10 octobre.

Le tennis

Les terrains en briques pilées seront ouverts du lundi au jeudi de 12h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août), le vendredi de 12h à 20h et les week-ends et jours fériés de 9h à 20h.

Les terrains synthétiques ou en béton poreux seront accessibles du lundi au dimanche de 9h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) et de 16h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) pendant les vacances scolaires, hors week-ends et jours fériés.

Pour payer les cartes, vous pouvez vous adresser directement au service des Sports (chaussée de Wemmel 100), entre 8h30 et 14h et le jeudi de 13h à 16h, à partir du 20 mars 2010. Vous pouvez également payer sur place, au personnel du parc de la Jeunesse, dès le début de la saison 2010, entre 13h et 19h.



Le minigolf

Minigolf: amusement garanti

En famille ou entre amis, le minigolf c'est toujours chouette. Dès le 3 avril, vous pourrez à nouveau vous adonner aux joies du minigolf dans le parc de la Jeunesse (avenue du Sacré-Coeur, à hauteur du pont de chemin de fer). Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, le mini-golf est ouvert tous les jours de 13h à 18h. En-dehors des vacances, vous pouvez y aller les mercredis et les week-ends, également de 13h à 18h.

Renseignements:
Service communal des Sports
- tél.: 02.423.12.50.



Tennis: les tarifs

Cartes d'abonnement	Briques pilées		Béton poreux	
	Carte 5h	carte 10h	Carte 5h	Carte 10h
Jeunes Jettois	20 EUR	35 EUR	15 EUR	25 EUR
Jettois	40 EUR	70 EUR	30 EUR	50 EUR
Base	55 EUR	100 EUR	40 EUR	80 EUR
Tickets	Location horaire			
Prix unique	14 EUR		10 EUR	

Minigolf : les tarifs

Parcours	Jettois de moins de 18 ans, seniors et écoles jettoises	Jettois	Tarif de base
	Parcours	3 EUR	4 EUR
Carnet de 5 parcours	12 EUR	16 EUR	20 EUR
Carnet de 10 parcours	21 EUR	28 EUR	35 EUR

Je lis dans ma commune

Le Parcours d'Artistes s'invite à la bibliothèque cette année, en même temps que l'opération "Je lis dans ma commune". Deux bonnes raisons pour franchir les portes de la bibliothèque Mercier les 24 et 25 avril et pour se rendre à la bibliothèque de Naeyer le 25 avril. Les amateurs d'histoires racontées trouveront leur bonheur dans le « Bus aux Histoires ».

Lire et écouter

Pendant ces deux jours, vous pourrez bien sûr bénéficier des services habituels des bibliothèques (prêt de livres et périodiques, accès internet, recherches documentaires,...) mais beaucoup plus encore ...

Pour rappel, « Je lis dans ma commune » est une opération qui vous fait découvrir vos bibliothèques. Cette année, le "Bus aux Histoires", un bus transformé en espace de rêve spécialement aménagé, invitera petits et grands à se laisser emporter par la magie des histoires et des contes. Il sera garé sur la place Cardinal Mercier. Un conteur bilingue français-néerlandais mettra à l'honneur les contes traditionnels, porteurs de mémoire et source de partage entre les communautés, générations et cultures.



Opération Je lis dans ma commune - «Le Bus aux Histoires »

Le samedi 24 avril 2010 de 14h30 à 16h30

Sur la place Cardinal Mercier (devant la bibliothèque)

Le Parcours d'Artistes au milieu des livres

Le samedi 24 avril à 14 h : concert de guitares par l'académie de musique de Jette (bibliothèque Mercier)

Le dimanche 25 avril :

à 14 h : concert de percussions par Bernard Flament (bibliothèque de Naeyer).

à 14h30 : Kamishibai - petit théâtre d'images et d'histoires pour les enfants (bibliothèque Mercier).

de 14 à 18 h : Jeux de société pour petits et grands (bibliothèque de Naeyer)

Renseignements : 02.426.05.05 - bpno.jette@bibli.cfwb.be

Bibliothèque Mercier - place Cardinal Mercier 10

Bibliothèque de Naeyer - bd de Smet de Naeyer 147



PRIX JEUNES ARTISTES 2010
PEINTURE - DESSIN

Le Prix « Jeunes Artistes » 2010 consacre la peinture et le dessin

Depuis 1994, le Parlement de la Communauté française récompense un ou une jeune artiste de la Communauté française dans le domaine des arts plastiques. Cette année, le prix d'une valeur de 5.000 EUR récompensera la discipline peinture et dessin.

Seules conditions de participation : ne pas avoir atteint l'âge de 40 ans en date du 10 mai 2010 et avoir un lien avec la Communauté française de Belgique.

Le dossier de candidature (10 à 20 pages maximum) reflétant la personnalité de l'artiste, ainsi que sa vision du domaine concerné par le prix, présente 3 à 5 œuvres réalisées au cours des trois dernières années, en usant à la fois de textes et d'illustrations. Ce dossier contiendra un descriptif des œuvres présentées, leur valeur estimée, le ou les matériaux utilisés et leurs dimensions. Les thèmes ou sujets de recherches sont laissés au libre choix des candidats.

Sur la base de l'examen des dossiers, le jury pourrait décider de procéder à une visite d'atelier, de convier les candidats à déposer une sélection de leurs œuvres au Parlement ou de rencontrer un ou plusieurs candidats pour un échange au cours duquel chacun pourra développer le sens de sa démarche.

Les dossiers doivent être rentrés, pour le lundi 10 mai 2010 à midi au plus tard au Secrétariat du Prix « Jeunes Artistes » - Parlement de la Communauté française - rue Royale 72 à 1000 Bruxelles.

Renseignements : Parlement de la Communauté française - 02.28.28.540 (Christine Malolepzy) ou 02.28.28.537 (Amélie Delaunois) - prix-jeunes-artistes@pcf.be - www.pcf.be/pja.

15 mai 2010 : Jam'in Jette

L'asbl Kwa! vous invite à la troisième édition du festival Jam'in Jette le samedi 15 mai 2010 dès 11h dans le parc de la Jeunesse à Jette. Au programme : des concerts, mais aussi un village solidaire, un village des enfants, des animations et des tonnes de surprises pour cette année.

Jam'in Jette est un festival solidaire, intergénérationnel et gratuit. Jette a aussi son festival avec de la musique du monde, des plats internationaux et une préoccupation du développement durable.

Les deux éditions précédentes ont attiré beaucoup de monde au parc de la Jeunesse. Les visiteurs ont pu profiter des concerts, des animations pour enfants, des stands culinaires, des animations connexes,... Et le tout dans une ambiance chaleureuse. Cette année, les organisateurs – l'asbl Kwa ! – construisent leur projet sur cette base triomphale.

PODIUM LIBRE

Envie de découvrir de nouveaux talents, de faire de nouvelles rencontres ou simplement de souffler un peu entre deux concerts ? L'espace podium libre est là pour ça. Nouveau cette année : au sein même du village solidaire, un espace podium libre va s'animer pour permettre à différentes disciplines de s'exprimer : danse, slam, contes, beatbox,...

VILLAGE DES ENFANTS



Cette année, le village des enfants devient le village des petits et des grands, entre 2 et 92 ans. Pendant tout l'après-midi, un grand espace est prévu pour vous amuser et vous détendre en famille. La Ferme pour Enfants sera présente dans le village des enfants. Vous pourrez faire un petit tour à dos d'âne. Vous trouverez aussi un espace maquillage, un château gonflable, des crêpes, des jeux en bois, une initiation aux techniques de cirque et d'acrobatie,...



Jam'in Jette

15 mai 2010

Concerts, village solidaire, village des enfants, animations,...

Parc de la Jeunesse Jette

Renseignements:
www.jam-in-jette.be

Animations

Lors de Jam' in Jette, vous pourrez apprécier l'exposition de photos de Boîte Noire Production. Ce collectif de 8 photographes, cinéastes et graphistes dispersera son exposition dans tout le parc de la Jeunesse. Jetez un œil sur leur travail sur www.boitenoire.be.

En plus de l'expo, des présentations de films sont prévues. Il y en aura pour tous les goûts, avec de la fiction, des documentaires, de la vidéo,...

VILLAGE SOLIDAIRE

Cette année, le village solidaire s'articule autour d'un espace de rencontres et d'animations. Les associations et ONG actives dans le domaine de la justice sociale, de la solidarité Nord-Sud, du développement durable en feront partie, tout comme différents stands de produits artisanaux. Vous trouverez ainsi, dans le village solidaire, les organisations CNC-D-11.11.11, Oxfam Magasin du monde, Pan Belgique, Amnesty International et bien d'autres.

Scènes

Les concerts restent bien entendu l'activité centrale de Jam' in Jette. Pas moins de 9 groupes monteront sur scène.

The Elements: Originaires des quatre coins du monde, The Elements font un mélange de funk, soul, pop, afrobeat et acid-jazz.

KermesZ à l'Est: La fanfare KermesZ à l'Est proposent un répertoire klezmer et balkanique agrémenté de surprises multiculturelles et de compositions originales.

The Sunrockers: Tous les nostalgiques du rock steady et tous les puristes du reggae-roots seront ravis avec The Sunrockers.

Didier Laloy & S'Tres: Didier Laloy s'est mis à l'accordéon à l'âge de 13 ans. Il lie, au travers de ses compositions, les âges, les temps et les cultures pour une musique hybride à l'image parfaite de notre monde.

Fredy Massamba: Fredy Massamba, originaire de Brazzaville, a entamé son projet solo après plusieurs tournées avec les Tambours de Brazza. Un mélange de soul, hip hop, funk et polyphonies africaines, sur l'amour et la résistance.

Omar Ka: Originaire du Sénégal, Omar Ka aidé de son Fula Band fait des compositions dans lesquelles il nous livre ses expériences de vie et ses rencontres d'artiste et de voyageur.

Uman: Derrière un micro depuis plus de 20 ans, Uman évolue aux frontières des styles et croise reggae, soul et hip hop.

Buenas Ondas: Qui apprécie la musique live et l'énergie ne pourra manquer les Buenas Ondas. Des textes engagés chantés en espagnol sur des airs de reggae, ska et funky rap. La Pura Fiesta.

Los Callejeros: Avec les musiciens de la culture plurielle, Los Callejeros, c'est le voyage au bout du monde sur des airs de reggae, cumbia, salsa, gipsy et ska.



Jam' in Jette vu par ses organisateurs

Le Jam'in Jette n'est pas un conte mais vous en rêvez depuis un an
Le Jam'in Jette n'est pas un tube parce qu'il perdure
Le Jam'in Jette n'est rien d'autre que lui-même depuis trois ans car il existe.

Le 15 mai 2010, c'est au cœur de la diversité sous toutes ses formes, au cœur du parc de la Jeunesse de Jette, que vous réaliserez cette nouvelle performance. Car Jam'in Jette c'est davantage chaque année: davantage de groupes; davantage d'engagement ludiques et responsables; davantage d'artistes mais avant tout et surtout...davantage d'engagement social et environnemental autour de réflexions communes. Et notamment pour le plaisir de votre portefeuille, davantage d'engagement... économique. Jam'in Jette est un festival gratuit!

Amis du coin, à vos calepins... Le 15 mai prochain, Jam'in Jette vous invite à enrichir votre capital découverte, à profiter des premiers vents musicaux au sein du Parc de la Jeunesse de Jette et à adoucir vos palais de ses cocktails haïtiens, de sa bière spéciale Lupulus et de l'ensemble de ses artifices.

8 & 9 mai 2010

Mixture Urbaine garantit un weekend festif et coloré

La cinquième édition de Mixture Urbaine aura lieu les 8 et 9 mai 2010. Cette organisation de l'asbl Tarantino se déroule traditionnellement sur le site des bâtiments Essegem dans la rue Jules Lahaye et propose un vrai mélange urbain. Des dizaines d'artistes graffeurs internationaux feront la preuve de leur talent en réalisant une magnifique fresque murale. Il y aura aussi de la danse, un barbecue, des démonstrations de skateboard et de BMX, des animations pour enfants,... Cet événement gratuit sera aussi l'occasion d'assister à des prestations de hiphop, jazz et soul.

Notez aussi que, pendant le weekend des 24 et 25 avril (Parcours d'Artistes), des graffeurs réaliseront une fresque murale sur l'ancien site Foucroy, à la frontière entre Jette et Laeken. Ce weekend marque la réouverture de ce site en tant que centre d'art urbain "Atomix", qui ouvrira 3 jours par semaine pendant la période estivale.

Mixture Urbaine propose un vrai mélange urbain composé de concerts gratuits, de graffiti, de démonstrations de skateboard et BMX, de barbecue et d'animations pour les enfants.

Les concerts

Samedi 8 mai 2010

14h-16h: Soundcheck + dj's
16h: Mauvaise Graine
16h45: Nebb (soul/jazz)
18h: Family Jammin (reggae)
19h10: Black Barbie (rap)
20h30: Pablo Andres (rap latino)
21h30: Roxorloops (beatbox)
22h: Jeru the Damaja (rap US)

Dimanche 9 mai 2010

14h-16h: Soundcheck + dj's
16h: Show by rookies
16h40: Show by Saho (break)
17h: Dope Skwad (rap)
17h55: Cleo & band (soul)
18h45: Give me 5 prod. (rap/ragga)
20h: Sir Samuel & Saian Supa Crew (ragga/reggae)

Activités

De 10h à 17h

- Stands, barbecue, mojito, bonbons, sandwiches, crêpes...
- Concours et démonstrations de BMX et de skateboard
- Animations pour enfants: château gonflable, poney, grimage
- ...



Graffiti + Zulu Nation dj's

De 10h à 17h

- Mur 1: thème "Bambino"
- Mur 2: thème "Freestyle"
- Mur 3: thème "L'union fait la force"
- Mur 4: thème "Full Colors"
- Mur 5: thème: "Los Brusselas"
- Mur 6: expression libre, accessible à tous
- + activité de peinture sur "voitures"
- + activité de peinture sur 3 containers



8 & 9 mai 2010

Concerts gratuits,
graffiti, skate- et
démonstrations BMX,
barbecue,
animations
pour enfants,...

Renseignements:
asbl Tarantino
0472.350.317

asbltarantino@gmail.com



Mixture Urbaine

A l'arrière des bâtiments
du site Essegem
Rue Jules Lahaye 282



Opérette

Cavatina présente «Les mousquetaires au couvent» de Louis Varney



La troupe Cavatina vous propose de pénétrer dans cet opéra comique de 1880 en 3 actes.

Sous le règne de Louis XIII en Touraine. Le mousquetaire Gontran aime Marie, nièce du Gouverneur de Touraine et pensionnaire au couvent des Ursulines avec sa soeur Louise. Comptant sur la complicité du truculent abbé Bridaine, Gontran et son ami Brissac s'introduisent dans les lieux.

« Les mousquetaires au couvent », c'est l'opérette française par excellence, la plus célèbre de l'après-Offenbach. Une musique ravissante exigeant de belles voix lyriques pour des refrains enchanteurs et légers à l'oreille, des situations drôles, des moments romantiques et des instants dramatiques, que demander de plus ?

Mise en scène de Cécile Bolle et Anne Isabelle Justens. Direction musicale par l'Orchestre chœurs.

« **Les mousquetaires au couvent** » par Cavatina

Le 18 avril à 16h

Dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 12 EUR / 10 EUR pour les seniors

Renseignements : 0496.17.01.46 - lyrique8@hotmail.com

Musique au Rayon vert

Alix Leone, c'est là qu'on va !



Alix Leone fut un des premiers groupes à monter sur la scène du Rayon vert, il y a trois ans. Depuis, Alix a fait du chemin. Elle a remporté le premier prix du Franc'off de Spa et le premier prix du concours franco-belge Belle à Chanter.

Alix et ses quatre musiciens ont travaillé en collaboration avec Team 4 Action qui a produit leur premier album. Un album assez acoustique, une voix claire qui ne chuchote pas, des musiciens-choristes, des chansons qui nous emmènent ailleurs... à New York, à Rome, sur les bords de Seine, dans des cafés rouges, dans des petits comas, dans des radios-réveils, dans ce que pourrait être le monde bientôt, et dans l'autre où il faudra fuir, dans la peau d'un père, dans ces moments universels de flou, dans ces creux, dans ces énergies vitales. Dans cette humanité ... C'est là qu'on va.

Concert d'Alix Leone

le 24 avril à 20h

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32)

Entrée : 8 EUR / 7 EUR pour les membres, les enfants, les étudiants et les chômeurs / Article 27 bienvenus.

Renseignements : Le Rayon vert asbl – 02.420.21.26

Les enfants martèlent leur souhait d'un monde sans guerre

L'opération "Les Tambours pour la Paix" avait lieu le mardi 23 mars dernier. Sur le parvis de La Maison communale, les élèves des écoles communales jettoises ont tambouriné et pris la parole pour exprimer leurs désirs de grandir dans un monde de paix et de droits.

L'action "Tambours pour la Paix" a beau être devenue un événement récurrent dans la vie des écoles communales francophones jettoises, l'émotion n'en est pas moins toujours au rendez-vous. Outre la qualité des textes déclamés en faveur d'un monde sans conflits, la conviction perceptible dans les paroles des élèves laisse espérer qu'ils éviteront de tomber dans les travers de leurs aînés. Normalement organisée le 21 mars, cette action a eu lieu simultanément dans d'autres villes à travers la planète, donnant la parole à des milliers d'enfants de moins de 13 ans. Initiés par les Nations-Unies, les "Tambours pour la Paix" ont pour ambition d'éveiller les enfants à la nécessité de lutter contre la violence et de leur offrir une occasion de s'exprimer librement à ce sujet, par le biais de la poésie.

En présence des membres du collège des bourgmestre et échevin, de l'échevin de l'Enseignement francophone Paul Leroy et devant des visiteurs de La Maison communale qui ont marqué un temps d'arrêt pour les écouter, les adultes de demain ont montré qu'ils sont sensibles aux atrocités de ce monde, où qu'elles se produisent. Réjouissons-nous en !



Le Centre culturel de Jette présente...

Ciné-club Soukiraiï

« Le concert » de Radu Mihaileanu



A l'époque de Brejnev, Andrei Filipov était le plus grand chef d'orchestre d'Union soviétique et dirigeait le célèbre Orchestre du Bolchoï. Mais après avoir refusé de se séparer de ses musiciens juifs, parmi lesquels son meilleur ami Sacha, il a été licencié en pleine gloire. Trente ans plus tard, il travaille toujours au Bolchoï mais comme homme de ménage.

Un soir, alors qu'Andrei est resté très tard pour astiquer le bureau du maître des lieux, il tombe sur un fax adressé à la direction du Bolchoï. C'est une invitation du Théâtre du Châtelet conviant l'orchestre officiel à venir jouer à Paris. Soudain, Andrei a une idée de folie: pourquoi ne pas réunir ses anciens copains musiciens, qui vivent aujourd'hui de petits boulots, et les emmener à Paris, en les faisant passer pour le Bolchoï? L'occasion tant attendue de prendre enfin leur revanche.

Projection du film « Le concert » de Radu Mihaileanu

Le 14 avril à 20h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 EUR

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Concert Showcase de Cave Canem!



Cave Canem est une expression latine qui signifie « Prends garde au chien ! », un avertissement qui tranche franchement avec l'ouverture et la chaleur dégagées par ce jeune quartet. S'engageant dans la musique trad et les sentiers de l'Europe, il est composé de quatre musiciens issus d'univers musicaux différents. Réunis, les quatre acolytes offrent une musique teintée de mille couleurs.

Cave Canem! en concert, c'est aussi bien la douceur de rythmes suédois et les rondeurs d'une mazurka, que la folie d'une bourrée qui se transforme en impro endiablée. Plusieurs compositions personnelles viennent se glisser au détour de ce voyage aux colorations musicales variées et parfois surprenantes. Un groupe qui a du chien. Avec violon, accordéon diatonique, guitare et percussions, Cave Canem! séduit par l'énergie, l'enthousiasme, la fraîcheur, l'émotion et la vivifiante complicité entre ces quatre musiciens talentueux qui présenteront leur premier album, enregistré en novembre 2009 après trois ans de concerts à travers le pays.

Cave Canem!, c'est : Pierrot Delor aux percussions, Kryztof Meyer à l'accordéon diatonique, Ben Minon aux guitares et Sébastien Taminiou au violon. Découvrez leur site : www.cave-canem.dk.

Showcase de Cave Canem!

Le 16 avril à 20h30

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 15 EUR / 10 EUR sur réservation / art. 27 bienvenu

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39.

Oublier les différences par la culture

Le Centre de Vie organise sa grande fête culturelle « Oublier les différences par la culture »

Le Centre de Vie, situé à Jette, accueille des femmes et hommes handicapés. Il crée un nouveau milieu de vie adapté et développe diverses activités dans le but de leur permettre une vie sociale extérieure.

Expositions du Centre de Vie peintures, vêtements insolites et gravures

du mercredi 21 avril au vendredi 23 avril de 10h à 15h30
(sauf pendant les spectacles, voir ci-dessous).

Accès gratuit.

Renseignements et réservations (obligatoire pour la nocturne) : le Centre de Vie - avenue J.J. Crocq 8 à 1090 Jette – 02.479.98.50.

Ces journées culturelles sont organisées avec le soutien du Centre culturel de Jette et l'association bruxelloise et brabançonne de compagnies dramatiques (ABCD).

Spectacles du Centre de Vie

Mercredi 21 avril

De 10h30 à 11h30 : Roméo et Juliette (théâtre)

De 13h30 à 15h : The show (set time) et L'envol (danses modernes)

Jeudi 22 avril

De 10h30 à 11h30 : Un jour sur la terre et The show (set time)

De 13h30 à 15h : L'envol (danses modernes)

Vendredi 23 avril :

De 10h30 à 11h30 : The show (set time) et Un jour sur la terre

À 17h : vernissage de la semaine culturelle du Centre de Vie

À 18h, nocturne avec les spectacles: Roméo et Juliette, L'envol, Un jour sur la terre, Le lien et The show.

Prix en journée pour les spectacles : 1 EUR pour les enfants / 2 EUR pour les adultes

Prix pour la nocturne : 2 EUR pour les enfants / 5 EUR pour les adultes / réduction de 1 EUR pour les adultes sur présentation du passeport ABCD

24 & 25 avril 2010

Artiestenparcours d'Artistes

La cinquième édition du Parcours d'Artistes de Jette se déroulera les 24 et 25 avril 2010. Durant un weekend, plus de 400 artistes exposeront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition.

Lors du Parcours d'Artistes, vous pourrez découvrir une grande variété de formes artistiques, de la peinture à la photographie, de la mosaïque à la sculpture. Plusieurs concerts attireront également les mélomanes lors de cette organisation du collège des bourgmestre et échevins de Jette et des échevins de activités biculturelles Paul Leroy et Brigitte De Pauw, en collaboration avec le Centre culturel de Jette et le GC Essegem.

L'offre artistique est simplement hallucinante, réunissant des artistes chevronnés et des jeunes talents prometteurs. Afin de faciliter votre promenade le long des ateliers et des musées d'un jour, Jette sera divisée en 3 quartiers : nord, centre et sud. Une brochure colorée rassemble les différents artistes et sera distribuée à l'administration communale, au centre Armillaire, au GC Essegem et chez les participants pendant le weekend.

Nouveauté cette année : une nocturne le samedi. Un petit nombre de lieux ouvrira ses portes de 19h à minuit.

artiesten **Jette**
PARCOURS
d'artistes

24&25
April / Avril
2010
12u/h > 19u/h
24 apr / avr - nocturne

Info & Brochure 02.423.13.73 ^{NL} / 02.423.13.57 ^{FR}
www.artiestenparcoursdartistes.be

Fêtes, musique et art comestible

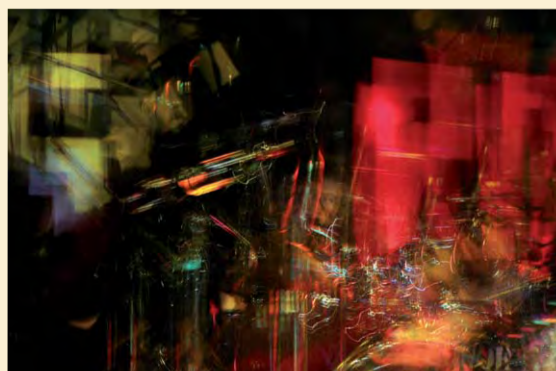
Le Parcours d'Artistes, ce sont aussi des fêtes. Le vendredi 23 avril, la cérémonie d'ouverture du Parcours d'Artistes débutera à 19h au centre culturel néerlandophone GC Essegem (rue Léopold Ier 329) avec une portion d'« art comestible » réalisé par les élèves de la section artistique du KTA Jette. Les élèves des académies de musique francophone et néerlandophone accueilleront les visiteurs sur des notes de jazz.

La fête de clôture du Parcours d'Artistes aura lieu le dimanche 25 avril. Rendez-vous à 18h30 au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32).

Durant tout le weekend, vous aurez l'occasion d'assister à diverses représentations en différents endroits, des percussions à la musique baroque, du gospel d'enfants à la musique indienne.

Vous pouvez prendre connaissance de tous les détails de cette activité artistique dans les pages suivantes. Afin d'illustrer la grande diversité du Parcours d'Artistes, nous vous présentons déjà quelques artistes.

Renseignements: www.artiestenparcoursdartistes.be





Artiestenparcours d'Artistes 24 & 25 avril 2010

Programme

VENDREDI 23 AVRIL

Grande fête d'ouverture

Avec "Art comestible" de la section artistique du KTA et un concert de l'académie de musique G.H. Luytgaerens et la Muziekacademie Van de Moortel

A 19h au centre culturel néerlandophone GC Essegem – rue Léopold Ier 329

SAMEDI 24 AVRIL

Parcours d'Artistes – 12h-19h

- Nocturne de 19h à minuit en 9 endroits

Plus de 400 artistes, représentations, animations,... dans tout Jette

Concert de rock – 12h & 13h

Par les élèves de l'académie de musique G.H. Luytgaerens
Ecole Clarté – avenue Lecharlier 80

Ensemble Nafaffe (gospel d'enfants) – 14h

PLOEF! – rue Bonaventure 100

Représentation 'guitares' – 14h

Par les élèves de l'académie de musique G.H. Luytgaerens
Bibliothèque Mercier – place Cardinal Mercier 10

Représentation 'piano et flûte traversière' – 14h

Par les élèves de l'académie de musique G.H. Luytgaerens
Abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14

Représentation 'chant' – 16h

Par les élèves de l'académie de musique G.H.

Luytgaerens

Le Rayon vert – rue Van Huyneghem 30-32
Bernard Flament (musique indienne) – 19h
PLOEF! – rue Bonaventure 100

Kwa! Do you play? – 19h-24h

Roots Music / Afro-beat / Reggae
Différents endroits le long du parcours

Démonstration 'art vivant' – 19h30

Par le Centre de Vie
Centre Armillaire – bd de Smet de Naeyer 145

Leesa – 20h

Pop & folk
Atelier Curcuma – rue Pannenhuis 29

El Camino del Corazon – 21h30

Chant tibétain
PLOEF! – rue Bonaventure 100

DIMANCHE 25 AVRIL

Parcours d'Artistes – 12h-19h

Plus de 400 artistes, représentations, animations,... dans tout Jette

Représentation de jazz – 12h

Par les élèves de l'académie de musique G.H. Luytgaerens
Abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14

La Clique à Claques – 14h

Percussions
Bibliothèque de Naeyer - bd de Smet de Naeyer 147

Représentation 'piano, violon, flûte traversière' - 14h30

Par les élèves de l'académie de musique G.H. Luytgaerens
Abbaye de Dieleghem – rue Tiebackx 14

Pascal Ormancey & Thomas Van Wetteren – 15h

Musique baroque
La Clouterie – chaussée de Wemmel 249

Représentation 'violons' – 15h

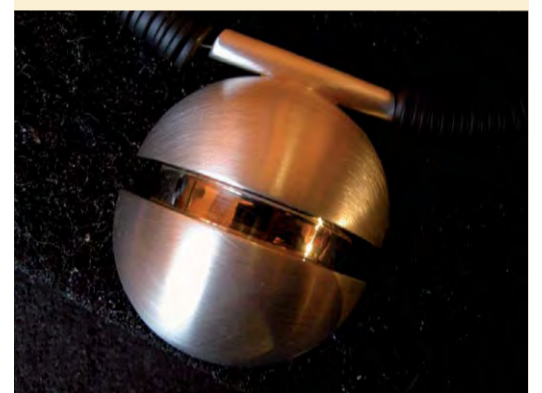
Par les élèves de l'académie de musique G.H. Luytgaerens
Salle communale des Fêtes – place Cardinal Mercier 10

Sursum Corda – 16h

Musique médiévale
PLOEF! – rue Bonaventure 100

Leesa – 17h

Pop & folk
Rue des Flamands 51



Nocturne

Pour cette édition de jubilé du Parcours d'Artistes, vous pourrez visiter 9 lieux différents en soirée aussi. Ces endroits vous ouvrent leurs portes sans interruption jusqu'à minuit.

Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) - The Wembley (chaussée de Wemmel 181) - Le Miroir (place Reine Astrid 24-26) - Brasserie Le Central (place Laneau 1) - PLOEF! (rue Bonaventure 100) – centre culturel néerlandophone GC Essegem (rue Léopold Ier 329) - Atelier Curcuma (rue Pannenhuis 29) - Artistes au 136 (rue Vanderborcht 136) - Atelier l'anArtiste (rue Michiels 50)

24 & 25 avril 2010

Artiestenparcours d'Artistes

Un large éventail de courants artistiques

Le Parcours d'Artistes propose un large éventail de courants artistiques. Peintures, photographies, sculptures, dessins, vitraux, design, bijoux, mixed art,... allant même jusqu'aux montages audio. Vous découvrirez tout cela lors de la 5ème édition du Parcours d'Artistes jettois. Afin de vous donner une idée de la diversité du parcours, nous vous présentons déjà cinq artistes. Vous trouverez tous les artistes participants dans une brochure pratique qui sera distribuée pendant le weekend ou sur le site internet www.artiestenparcoursdartistes.be.



Orzone

Photos en peintures

10 artistes vous montrent le défi qu'ils se sont lancé : interpréter une photo du célèbre photographe Boubat. Le résultat est une diversité de styles, surprenant et remarquable, à la frontière entre la photographie et la peinture.

Jean-Marc Jopart

Sculptures, photos et pastels

Autodidacte, Jean-Marc Jopart a deux passions : la photographie et la pierre bleue. Son œuvre se réalise avec un grand amour pour la nature et la pierre, ce qui ressort dans ses photos, ses pastels ainsi que dans ses sculptures artistiques et décoratives



Nele De Meulenaere

Bijoux

Cela fait des années que la création de bijoux est la plus grande passion de Nele De Meulenaere. Elle utilise beaucoup de matériaux tels que le cuir, le feutre, des boutons, des rubans, des perles,... Depuis quelques années, elle se consacre également à la réalisation de bijoux en argent massif.



Pieter-Jan Maesen

Objets

Etudiant en art, Pieter-Jan Maesen recherche son propre langage artistique. Il résulte de cette quête que l'on retrouve une grande variété dans ses œuvres. Une variété de sujets, mais aussi de formes. Il expérimente déjà souvent avec des objets cinétiques, une combinaison d'éléments mécaniques et figuratifs.

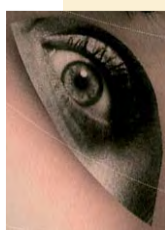


An Deceuninck

Photos

La photographie n'a jamais permis à An Deceuninck de mettre son âme complètement à nu. Elle essaie pourtant d'aller aussi loin que possible. Elle puise en outre son inspiration dans ses rêves. Cela s'exprime dans ses photos travaillées à la cire qui baignent dans une atmosphère onirique. Son travail a été sélectionné l'année dernière pour figurer sur l'affiche du Parcours d'Artistes

Renseignements: 02.423.13.57 - www.artiestenparcoursdartistes.be



Agenda

Quand rien ne va plus... Groupe d'expression créative

En compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement, il est possible de rejoindre un groupe d'expression créative.

Les séances de groupe sont organisées conjointement par le SSM Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicide.

Le 23 avril de 13h30 à 15h30
au SSM Nouveau Centre Primavera
(rue Stanislas Legrelle 48)
Inscriptions: 02.428.90.43

Le 26 avril 2010 Le Café des Parents « L'ado et ses nouvelles tribus »

Etre parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas tous les jours facile. Les lundis de 19h à 22h, accueil, échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.

- le 26 avril : « L'ado et ses nouvelles tribus »

au Centre culturel Le Fourquet
(place de l'Eglise 15 à Berchem-Sainte-Agathe)

Renseignements: 02.428.90.43 (Primavera)
02.478.82.40 (SSM Le Norois)
www.lecafedesparentsdebruxelles.be

"Qu'est-ce qui fait vivre?"

A l'occasion de ses 40 ans, le Centre de Prévention du Suicide souhaite ouvrir la question du suicide et la resituer dans les questions de la vie, la vie telle qu'elle est, c'est-à-dire... toujours en questionnement. Le cycle de conférences « Qu'est-ce qui fait vivre ? » s'étendra sur toute l'année.

Le 26 avril à dès 19h15: Monique Dorsel, comédienne, metteur en scène, fondatrice du Théâtre-Poème et des Jeunesses Poétiques

Au théâtre Marni
(rue de Vergnies 25 à 1050 Ixelles)
Entrée : 8 EUR /

5 EUR pour étudiants, chômeurs et seniors
Renseignements : Centre de Prévention du Suicide
02.650.08.69 - cps@preventionsuicide.be

8 mai 2010 Commémoration 65 ans fin de la 2ème Guerre Mondiale

Le 8 mai, Jette organise une commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale.

A 15h, au monument des Morts, avenue Secrétin. Sur la place Reine Astrid, vous trouverez un mur d'escalade (entre 10h et 18h) et vous pouvez assister à un concert de la philharmonie des corps de police de Bruxelles Capitale et à une expo des véhicules militaires (à 16h).

Commémoration 65 ans fin de la 2ème Guerre Mondiale

8 mai 2010
Place Reine Astrid



Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics.

Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc.

Les exposés sont accessibles au public le plus large.

Le 22 avril à 14h30 :

“Quand la biologie mène l'enquête...
que fait la justice ?”

par Anne Leriche de la Police scientifique,
dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 EUR

Infos: service de la Communauté française -
02.423.13.53.

Cycle de conférences “Cent ans de jazz”

L'histoire du jazz présentée par le documentaliste Louis Stevens et pimentée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos.

Ce mois-ci: “Génial...vous avez dit Génial?”. Dans le cadre de l'opération PSITT (piano, saxo, instruments, trompette, trombone), une sélection de 20 noms du Jazz parmi les plus talentueux, les plus originaux et dont certaines particularités vous auraient échappées.

Le 15 avril de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Renseignements: 02.426.64.39

Le 17 avril 2010 Soirée africaine

Une mwambe pour le Mont-Amba

Dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo, l'APBP asbl (Agence pour la Promotion de Bruxelles Pluriel) organise un souper au profit du projet « réfection des sanitaires » du groupe scolaire du Mont-Amba.

Au programme : poulet à la mwambe, voyage à travers l'art kuba, ...Ambiance assurée au rythme des classiques africains par Dju Bebe.

Le 17 avril à 18h30

Dans la salle Sainte-Claire
(avenue Joseph de Heyn 102)

Entrée : 20 EUR

Renseignements : Mauricette Nsikungu,
- 0496.475.143 - a_nsikungu@yahoo.fr

